



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 52 (2019), p. 373-410

Manuel Sartori

Kāna sa-yaf 'alu et kāna sa-yakūnu qad fa'ala. Les équivalents logiques du conditionnel français en arabe écrit contemporain

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Ka'?'nik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
	??? ????? ?? ??????? ??????? ?? ????????? ??????????????	
	???????????? ????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ??????:	
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)

Kāna sa-yaf'alu et kāna sa-yakūnu qad fa'ala

Les équivalents logiques du conditionnel français en arabe écrit contemporain

♦ RÉSUMÉ

Cet article prolonge les résultats d'une première étude consacrée à la combinaison verbale arabe *kāna sa-yaf'alu*, et présente une autre combinaison, inédite celle-ci, en *kāna sa-yakūnu qad fa'ala*. Il montre notamment comment ces deux combinaisons sont à entendre comme les équivalents « logiques » (d'un point de vue linguistique) des conditionnels présents et passés de langues comme le français et l'anglais, que ce soit dans les emplois temporels du conditionnel que dans ses emplois modaux. Il permet d'assurer une fois encore que *kāna sa-yaf'alu*, s'il peut avoir une lecture modale hypothétique contrefactuelle que le français rend par un conditionnel passé pour dire ce qui ne s'est pas produit, n'a pas, loin de là, que cette acception et qu'il se charge principalement, notamment dans son emploi temporel et non modal, d'une lecture en conditionnel présent de type futur des historiens. La seconde combinaison quant à elle, *kāna sa-yakūnu qad fa'ala*, permet alors logiquement d'exprimer le conditionnel passé, ce qui est le cas dans ses emplois modaux de même que dans son emploi temporel où elle est alors l'équivalent du futur antérieur des historiens. Surtout, ces deux combinaisons se présentent comme immédiatement repérables pour ce qu'elles sont, au contraire de formes plus classiques qui risquent souvent d'exposer à une première lecture en passé de forme ET de sens puis à une seconde pour restituer le sens conditionnel visé.

Mots-clés : conditionnel passé, conditionnel présent, futur antérieur des historiens, futur des historiens, ultériorité du passé

* Manuel Sartori, Aix-Marseille Université, CNRS, IEP, IREMAM, manuel.sartori@univ-amu.fr

♦ ABSTRACT

This article extends the results of a first study devoted to the Arabic verb combination *kāna sa-yaf'alu*, and presents another and new combination, *kāna sa-yakūnu qad fa'ala*. It shows in particular how these two combinations are to be understood as the “logical” equivalents (from a linguistic point of view) of present and past conditionals of languages such as French and English, whether in the temporal uses of the conditional as well as in its modal uses. It ensures once again that *kāna sa-yaf'alu*, if it can have a hypothetical counterfactual modal reading that French and English render by a past conditional to say what has not happened, has not, far from there, only this meaning and that it mainly expresses, in particular in its temporal and non-modal use, a present conditional reading such as the future of historians. The second combination, *kāna sa-yakūnu qad fa'ala*, allows to logically express the past conditional, which is the case in its modal uses as well as in its temporal use where it is then the equivalent of the future perfect of historians. Above all, these two combinations present themselves as immediately recognizable for what they are, unlike more classical forms that often risk exposing them to a first reading in the past of form AND of meaning and then to a second in order to restore the intended conditional meaning.

Keywords: past conditional, present conditional, future perfect of historians, future of historians, future in the past

* * *

L'ARABE ne dispose que de deux formes de conjugaison, l'une généralement appelée en grammaire française de cette langue « accompli » et l'autre « inaccompli¹ ». La première est une conjugaison exclusivement à suffixes, la seconde est à préfixes pour toutes les personnes et à suffixes pour certaines d'entre elles². L'arabe ne possède donc pas, comme le français, de conditionnel *stricto sensu*. Par contre, l'utilisation particulière et conditionnée de certaines formes verbales ou la combinaison de différentes formes verbales de l'arabe peuvent exprimer les mêmes nuances qu'en français, ce que montrera ce premier exemple :

(1) *hal kāna al-amr dā'iman 'alā hādīhi al-šākila? lā urīdu an uđfiya al-šabğa al-rūmānsiyya 'alā tārihinā al-siyāsī fa-ušawwiruhu 'alā šakl šūra wardiyya, wa-lākinna iğābatī 'alā al-su'āl hiya anna*

1. Pour éviter certaines confusions, dues en grande partie à la dénomination usuelle en français des formes verbales de l'arabe en « accompli » et « inaccompli », dénominations strictement aspectuelles qui dissimulent alors celles temporelles et modales (au sens de mode et de modalité) (pour ces questions, cf. Larcher, 2012, p. 133-162), j'emploie ici pour désigner les formes verbales de l'arabe d'un point de vue strictement morphologique les termes *fa'ala* (ou *māđī*) et *yaf'al-* (ou *muđāri'*, l'indicatif étant noté *yaf'alu*, le subjonctif *yaf'ala*, et l'apocopé *yaf'al*).

2. Cf. Sartori, 2017b, p. 24 et 26.

al-amr lam yakun ka-dālik, mā ‘alaynā fi hādā al-iṭār illā an nataḍakkara šaḥṣiyyāt miṭl al-ra’is wāyt ayzanhāwar allādī kataba risāla qabl bad’ intīlāq al-‘amaliyyāt al-amīrkiyya al-ḥarbiyya fi ūrūbā yu‘linu fihā annahu sa-yataḥammalu al-mas’ūliyya idā mā fašala inzāl tilka al-quwwāt baynamā naẓīrubu al-ḥālī būs kāna sa-yuṣirru ‘alā anna al-inzāl qad ḥaḡḡaqa naḡāḡan kāriṭiyyan wa-ba‘da ḍālik kāna sa-ya‘midu ilā waḍ‘ al-lawm fi al-fašal ‘alā iftitāḥiyyat šaḡīfat niyūyūrūk tāymz³.

L'affaire a-t-elle toujours été ainsi ? Je ne souhaite pas conférer une teinte romantique à notre histoire politique et la peindre en rose, mais ma réponse à la question est que l'affaire n'a pas été ainsi, et nous n'avons dans ce cadre qu'à nous souvenir de personnalités comme le Président Dwight Eisenhower qui écrivit une lettre avant le début des opérations militaires américaines en Europe où il déclarait qu'il porterait la responsabilité si jamais le débarquement de ces forces échouait, tandis que son homologue actuel, Bush, s'obstinerait à [dire que] le débarquement avait accompli une victoire dramatique et opterait après cela pour faire porter le blâme de l'échec à la une du journal le New York Times.

Dans cet exemple, le premier conditionnel (« il porterait ») relève de la concordance des temps : apodose antéposée du système hypothétique en *idā* (*idā mā fašala... sa-yataḥammalu*), le futur de forme et de sens *sa-yataḥammalu* (« il portera »)⁴ se trouve dans le champ de *kataba*, verbe au passé, ce qui se traduit donc par un conditionnel présent d'emploi temporel relevant de la concordance des temps : « il porterait »⁵.

Si les deux autres conditionnels, « il s'obstinerait » et « il opterait », sont eux aussi des conditionnels d'emploi temporel, ils ne relèvent en revanche pas de la concordance des temps : ils ont tous deux la forme *kāna sa-yaf'alu*, soit donc la combinaison d'un passé (*kāna*) et d'un futur (*sa-yaf'alu*), et expriment, depuis un point de référence situé dans le passé, un événement futur et pour autant actualisé au moment de l'énonciation.

On le voit avec (1), en français comme semble-t-il en arabe, le futur placé dans le passé rend cet effet de sens propre au discours des historiens où il s'agit d'énoncer des procès actualisés et passés « inscrits dans l'irrévocable du Passé⁶ ». Que dire désormais de l'exemple suivant ?

(2) Déjà je devinais la lutte qu'il menait. De là à penser que deux jours plus tard il aurait tout à fait perdu la vue!⁷

3. *Al-Tawra*, 19 juin 2006.

4. Cf. Sartori, 2010.

5. Cf. Sartori, 2015a, p. 204.

6. Bres, 2012, p. 1723.

7. Édouard Peisson, *Dieu te juge!* :

https://books.google.fr/books?id=htq3Z9ObyVYC&pg=PT53&lpg=PT53&dq=de+1%C3%A0+%C3%A0+penser+que+deux+jours+plus+tard+il+aurait+tout+%C3%A0+fait&source=bl&ots=Oae72Wv196&sig=k0qEnGKWWd3WdmHH4maDZbbF7_I&hl=fr&sa=X&ved=oahUKEwjdnqLc5I7XAhVQFMAKHddOClkQ6AEIJzAA#v=onepage&q=de%20l%C3%A0%20penser%20que%20deux%20jours%20plus%20tard%20il%20aurait%20tout%20%C3%A0%20fait&f=false (dernière consultation le 18 juin 2018).

Nous sommes visiblement là en présence non plus d'un simple ultérieur du passé, rendu en français par un conditionnel présent dans les conditions évoquées plus haut, mais d'un ultérieur du passé qui se trouve être postérieur à un premier point de référence mais antérieur à un second, lui-même antérieur au moment de l'énonciation. Cela se marque donc par une forme composée (conditionnel passé) par opposition à la forme simple (conditionnel présent). Si le conditionnel présent est aspectuellement un inaccompli, qui peut donc être simultané ou postérieur au présent de l'énonciation, le conditionnel passé, lui, est aspectuellement un accompli, étant antérieur à ce présent de l'énonciation. Dans (2), « deux jours plus tard » constitue ce second point de référence, antérieur au moment de l'énonciation, et « aurait perdu » est alors à ce point de référence ce que « perdrait » est au présent de l'énonciation : passé mais ultérieur par rapport à un autre point de référence qui lui est antérieur. Dans la formulation de l'auteur, le sens est donc celui d'un ultérieur du passé à l'aspect accompli (« il serait dans l'état de quelqu'un "ayant perdu" la vue ») qui se distingue de celui à l'aspect inaccompli (« il serait dans l'état de quelqu'un "perdant" la vue ») qu'énonce le conditionnel présent, qui peut donc être concomitant ou postérieur (« il perdrait la vue »).

L'arabe peut-il rendre cet effet de sens et, plus largement, comment s'y exprime l'équivalent du conditionnel passé du français ? L'étude comparée entre le français et l'arabe sera l'occasion de revenir sur la combinaison *kāna sa-yaf'alu* et de montrer en quoi son acception en conditionnel passé (et incidemment de dire ce qui ne s'est pas produit⁸) n'est justement qu'une acception, sa morphologie le désignant bien comme un futur dans le passé, équivalent du conditionnel présent du français. Ce sera alors l'occasion de faire le parallèle avec la combinaison *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* qui se désigne elle aussi morphologiquement, pour les mêmes raisons logiques, comme un futur antérieur dans le passé, c'est-à-dire un conditionnel passé du français. Enfin, cela permettra de venir combler un manque descriptif quant au conditionnel de manière plus générale en rapport avec l'arabe⁹.

8. Cf. Pinon, 2015.

9. Dans un numéro de *Faits de Langues* (40, 2, 2012), Jacques Bres, Sophie Azzopardi et Sophie Sarrazin ont rassemblé 27 contributions autour du thème « Ultériorité dans le passé, valeurs modales, conditionnel ». Les langues suivantes y étaient abordées : latin, français, portugais (européen), roumain, italien méridional, corse, occitan, créole martiniquais, mauricien, haïtien, chinois, vietnamien, thaï, basque navarro-labourdin, anglais, estonien, tchéchène, gbaya (langue de la République de Centre Afrique), russe, et enfin persan, traité par notre collègue d'Aix-Marseille Université (AMU) et de l'Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans (Iremam), Homa Lessan Pezechki. Par contre, nulle trace d'une contribution sur l'arabe (cf. Bres *et al.*, 2012).

Le conditionnel présent français

Pour mémoire, on distingue traditionnellement entre deux emplois du conditionnel, temporel d'une part, modal de l'autre¹⁰, ce dernier emploi se subdivisant en trois types : le conditionnel d'emprunt, le conditionnel d'atténuation (du vouloir, du devoir, du dire) et le conditionnel d'éventualité¹¹. Concernant ce dernier type, considérant l'existence de trois statuts au moins que sont éventuel (« quand il pleut, les toits sont mouillés »), potentiel (« s'il fait beau, je sortirai ») et irréel (du présent « s'il faisait beau, je sortirais » et du passé « s'il avait fait beau, je serais sorti »), il semble plus juste de l'appeler hypothétique et je nommerai respectivement épistémique et atténuatif les deux autres conditionnels modaux.

Dans le cadre de cet article, je me contenterai de remarquer avec d'autres que le conditionnel français, qu'il soit temporel ou modal, est bien un ultérieur du passé en ce sens que morphologiquement il se présente justement comme un mixte de futur et de passé (forme en *-r* du futur et en *-ait* du passé), c'est-à-dire la transposition d'un futur dans le passé¹². Cette combinaison, qui, on l'a vu en (1) et on le verra encore n'est pas si singulière que cela, permet un effet de sens particulier où « ce dont on parle est représenté comme objet d'une projection dans l'avenir [...] ancrée à un repère passé [= temporel], comme imaginé [= hypothétique et atténuatif] ou encore comme l'objet d'une assertion au présent [...] attribuée à une instance distincte de l'auteur de l'énoncé au conditionnel [= épistémique]¹³ ».

10. La question de l'identité temporelle ou modale du conditionnel français se pose (cf. Abouda, 1997; Donaire, 1998), voire celle de son identité première et seconde (modale puis temporelle ou l'inverse?) Pour une présentation des valeurs temporelles et/ou modales du conditionnel français, voir Haillet, 1998, p. 65-70; Dendale & Tasmowski, 2001 et notamment Gosselin, 2001, p. 47-56. On consultera également entre autres Martin, 1981; Revaz, 2002 et Bres, 2010a. J'opte pour ma part pour un temps dont les usages principaux sont modaux.

11. Cf. Dendale, 2001, p. 9. Quelles que soient les différentes dénominations dont les uns et les autres peuvent faire l'objet. Ainsi, « emprunt » peut être remplacé par « journalistique », « épistémique », « polémique », « de rumeur », « de non-prise en charge », « d'information incertaine », « d'altérité énonciative », « d'évidentialité », etc. la terminologie le concernant étant assez volatile. Voir entre autres Dendale, 1993; Dendale, 2001; Abouda, 2001; Haillet, 1998; Haillet, 2014; Coltier & Dendale, 2004; Bres, 2010b et enfin Kronning, 2012, particulièrement p. 85. Sur l'évidentialité, voir Dendale, 1993; Coltier & Dendale, 2004; Barbet & de Saussure, 2012; Caudal, 2012; et pour l'arabe, Isaksson, 2000.

12. Pour une vue générale, cf. Grevisse, 2001, p. 1259-1260, § 859, a, 1; Riegel *et al.*, 2004, p. 315 *sqq.* Certains parlent à son endroit de « futur historique », de « futur d'anticipation » ou « de perspective ». Il semble toutefois plus juste de parler de « futur du passé historique » ou de « futur des historiens », le « futur historique » référant à autre chose, lui qui conserve sa morphologie de futur inchangée comme dans « Elle naîtra, fera de bonnes études, s'occupera de politique et évitera la troisième guerre mondiale. On dira après sa mort qu'elle fut une héroïne » (cf. Veters, 2001, p. 176) ou « Son œuvre aura peu d'échos et il ne vendra qu'une seule toile de son vivant » (Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, Van Gogh, cité par Grevisse, 2001, p. 1258, § 857 b, 4).

13. Haillet, 2014, p. 3, note 4.

L'emploi temporel

De fait, il en va ainsi de son emploi temporel :

(3) Harry Belafonte, outre sa réputation de star, était déjà bien connu pour sa générosité et son engagement dans la défense des déshérités. Il deviendrait plus tard ambassadeur auprès de l'UNESCO, et serait à l'initiative de cette vaste opération caritative, « We are the world », dont la chanson ferait le tour du monde¹⁴.

(3') As I mentioned previously, Piaget gets so much space in this book because he was so important to the field of psychology. Piaget laid his cards down for everyone to see, and by doing so, he set the standard that everyone else would have to live up to¹⁵.

Les emplois modaux

Le type hypothétique

Il en va de même de ses emplois modaux qui mettent en scène¹⁶ une distanciation¹⁷ fictive par transposition dans le passé et il s'agit alors d'un ultérieur du non-actuel¹⁸. C'est notamment l'effet produit par le conditionnel hypothétique, ce qu'illustre l'exemple suivant où cette transposition est manifeste par le recours, dans la protase, au temps de l'imparfait :

(4) Et si Emmanuel Macron était élu, que se passerait-il ?¹⁹ (5 mai 2017).

(4') If Kim Jong-Un launches a missile, it'd take only 40 minutes to reach Manhattan-and the death toll would be in the hundreds of thousands.²⁰

14. Foix, Alain, *Martin Luther King*, Paris, Gallimard :

https://books.google.fr/books?id=wmzSfmVDrjC&pg=PT120&lpg=PT120&dq=%22il+deviendrait+plus+tard%22&source=bl&ots=QImoB3TBpb&sig=p3t2iF_LBqePhccGxqBAbw4pI4c&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjZtYygmJ_XAhWpIcAKHdYaCgQQ6AEILTAC#v=onepage&q=%22il%20deviendrait%20plus%20tard%22&f=false (dernière consultation le 18 juin 2018).

15. Dixon, 2003, p. 36.

16. Cf. Donaire, 1998.

17. Cf. Haillet, 2002 qui parle de « mise à distance » et Guentchéva, 2003.

18. Cf. Veters, 2001.

19. <http://www.europe1.fr/politique/et-si-emmanuel-macron-etait-elu-que-se-passerait-il-3320459> (dernière consultation le 18 juin 2018). Notons qu'on trouve dans le même article un autre système hypothétique où cette fois la protase est au présent : « Si le fondateur d'En Marche ! y parvient ce serait historique », protase qui, si les règles avaient été respectées, aurait commandé le futur dans l'apodose (*ce sera historique*), ce qui note une irréalisation du système potentiel.

20. <http://www.macleans.ca/politics/worldpolitics/what-would-nuclear-war-with-north-korea-look-like/> (dernière consultation le 18 juin 2018).

Le type atténuatif

Il en va de même du conditionnel atténuatif²¹ qui, en fait, n'est qu'une forme particulière du précédent : nous avons en effet affaire à l'apodose d'un système hypothétique dont la protase, implicite et au passé, explique la forme ainsi que le montrera sans peine le segment entre crochets de type « [si j'osais,] je voudrais vous poser une question / je dirais que / je devrais... », et ce que confirmera une déclaration de type hypothétique comme :

- (5) Si j'étais arbitre de boxe, je dirais que [...] c'est un match nul²².

Le type épistémique

Il en va enfin de même du conditionnel épistémique où la distanciation fictive est assurée par le conditionnel présent du français : il y a un ancrage dans le passé par rapport auquel le fait envisagé est ultérieur, et donc pour cela, non encore réalisé, potentiel et non actuel, bref, incertain. Là encore, une protase implicite au passé permet de restituer cet ancrage dans le passé, protase de type « [si cela se confirmait], il ferait... », ce qu'illustre l'exemple suivant :

- (6) Emmanuel Macron serait élu, mais le vote blanc atteindrait un record. [...] À 17h30 ce dimanche et selon nos sources basées sur des professionnels du sondage, Macron serait vainqueur avec 62 à 65% des voix.²³ (dimanche 7 mai 2017, jour de l'élection présidentielle)²⁴.

On en profitera pour dire une nouvelle fois que le fait au conditionnel présent est un inaccompli et que donc, si le conditionnel accompli marque un antérieur, il peut, lui, être concomitant par rapport au présent de l'énonciation, ce qu'illustre (6) où le segment à restituer est « [si cela se confirmait maintenant]... », ou bien futur où le segment à restituer est cette fois-ci « [si cela se confirmait plus tard]... », ce qu'illustrera (7) :

- (7) Macron serait élu président avec 60% des votes face à Le Pen.²⁵ (le 24 avril 2017, deux semaines avant l'élection présidentielle).

21. Dit aussi de politesse ou de discrétion. Cf. Berthonneau & Kleiber, 1994 et aussi Donaire, 1998, p. 223. Compte tenu de son aspect confidentiel, il n'en sera pas question ici.

22. Déclaration de Jean-Marie Le Pen à l'issue du débat de l'entre-deux tours de la présidentielle française de 2017. Pour le cas de l'anglais, où *would* + *V* n'est pas possible, on consultera sur ce point Merle, 1998, p. 165-169 et particulièrement p. 166-167.

23. <https://www.tdg.ch/monde/europe/Macron-serait-elu-mais-le-vote-blanc-atteindrait-un-record/story/18948004> (dernière consultation le 18 juin 2018).

24. Comme l'indique Merle à propos du conditionnel journalistique, ce dernier « ne se traduit jamais en anglais par *would* + *V* » (Merle, 2004, p. 229).

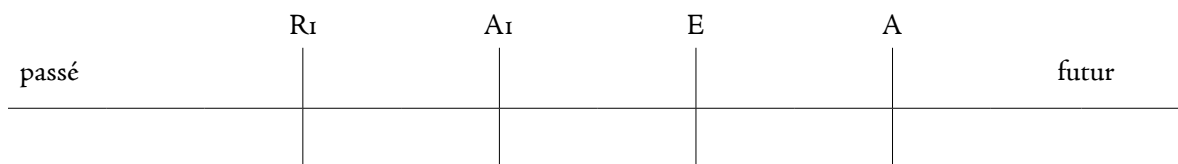
25. <http://www.europe1.fr/politique/sondage-emmanuel-macron-serait-elu-president-avec-61-des-suffrages-3319712> (dernière consultation le 18 juin 2018).

À propos de (6) et (7), on les distinguera donc tout en les rapprochant de cette autre assertion, temporelle équivalant, elle, à (1) et (3) :

(8) Macron serait finalement élu le 7 mai dernier.

On le constate, une seule et même forme verbale du français, en l'occurrence le conditionnel présent (il ferait), exprime différents effets de sens, le contexte levant l'ambiguïté entre les différentes interprétations possibles. D'autre part, ses emplois modaux, s'ils sont à distinguer pour leurs effets de sens particuliers, semblent tous pouvoir se rapporter au type hypothétique avec l'existence, réelle ou implicite, d'une protase à un temps du passé. Plus précisément, ils partagent tous l'existence d'un « mais » implicite, signant leur identité non actuelle (réelle ou fictive : « mais tel n'est pas le cas, mais j'y mets les formes, mais on ne peut en être sûr »). Enfin, cet ancrage orchestré dans le passé des emplois modaux est semblable à celui de l'emploi temporel, expliquant donc le même recours, en français, au conditionnel présent. Toutefois, les emplois modaux déréalisent, désactualisent le fait de la principale tandis que l'emploi temporel, lui, le donne pour définitivement actualisé, futur mais passé par rapport au moment de l'énonciation.

Cela peut se représenter ainsi :



Soit une action²⁶ A_I située dans le futur par rapport à un moment de référence R_I mais passée par rapport au moment de l'énonciation E, et à une action A située, elle, dans le futur par rapport à E. A_I est donc à R_I ce que A est à E, et nous avons alors affaire concernant A_I à une translation vers le passé de la forme future A, A_I étant bien un futur dans le passé.

Le français a donc recours pour l'ensemble de ces effets de sens, y compris le futur des historiens, au conditionnel, ici présent. Ce dernier, morphologiquement, est justement un mixte de futur et de passé (forme en *-r* du futur et en *-ait* du passé), ce qui explique le passage en français de « fera » (futur) à « ferait » (futur dans le passé)²⁷.

26. Plus généralement un procès.

27. Nous avons la même chose en anglais où *would do* est à *will do* ce que « ferait » est à « fera ».

L'expression du conditionnel en arabe : *kāna sa-yaf'alu*

L'emploi temporel de *kāna sa-yaf'alu*

On l'a vu dans (1), qui relève de l'emploi temporel, l'arabe de son côté rend ce même effet de manière équivalente en plaçant simplement son futur (*sa-/sawfa yaf'alu*) dans le champ d'un passé (*kāna* de manière paradigmatique), c'est-à-dire en combinant lui aussi passé et futur.

Même si cet ultérieur du passé, ou futur des historiens, n'est pas en soi très utilisé et ne se rencontre dès lors pas souvent, en français comme en arabe, il n'en demeure pas moins qu'il existe ainsi que nous le voyons tant en français avec les exemples (3) à (8) qu'en arabe avec l'exemple (1). J'ai montré ailleurs²⁸ que le tour *kāna sa-/sawfa yaf'alu*, conformément à ce que laisse attendre sa morphologie, peut s'interpréter comme un conditionnel présent français d'emploi temporel de sens « il ferait ». C'est en effet ce que trahit sa forme-même, celle d'un futur dans le passé, c'est-à-dire un ultérieur du passé. C'est ce que l'on peut voir dans les deux exemples qui suivent où apparaissent, entre crochets, des éléments de modalisation impossibles²⁹ (adverbe épistémique, circonstant de simultanéité ou d'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation), qui signent l'identité temporelle de ces conditionnels français et de leurs équivalents arabes en *kāna sa-yaf'alu* :

(9) *fī rūsiyā al-qadīma infağarat ʔawra hazzat al-ʕālam. kāna min al-muntaẓar an tağriya awwal ʔawra ištirākiyya fī al-buldān al-mutašannaʕa akṭar fī ʔrūbā miṭl ingiltirā, firansā, almāniyā wa-l-imbirāṭūriyya al-nimsawiyya al-mağariyya. Wa-maʕa ḏālik, ġarat fī rūsiyā, allatī kānat arāḏihā tamtaddu fī āsiyā, min šamāl ʔrūbā ilā ġanūb alaskā, allatī kānat ayḏan arāḏi qayṣariyya, wa-qad tamma bayʕuhā muqābil ʕiddat ḏulārāt li-l-balad alladī kāna sa-yuṣbiḥu fimā baʕd al-muhtamm akṭar bi-l-huğūm ʕalā al-ʔawra wa-tadmīrihā fī al-balad alladī šanaʕahā*³⁰.

Dans l'ancienne Russie a explosé une révolution qui a secoué le monde. On s'attendait à ce que la première révolution socialiste se produise dans les pays les plus industriels en Europe tels l'Angleterre, la France, l'Allemagne et l'Empire Austro-Hongrois. Malgré cela, elle s'est produite en Russie dont les terres s'étendaient en Asie, depuis le nord de l'Europe jusqu'au sud de l'Alaska, qui était également une terre tsariste, et qui a été vendue contre quelques dollars au pays qui deviendrait / allait devenir [*peut-être aujourd'hui / demain] par la suite le plus soucieux d'attaquer la révolution et de la détruire dans le pays qui l'avait forgée.

28. Cf. Sartori, 2015a.

29. Signalés par un astérisque.

30. *Dunyā al-waṭan*, 04 décembre 2014 : <https://pulpit.alwatanvoice.com/content/print/349997.html> (dernière consultation le 18 juin 2018).

Dans cet autre exemple, il est question de 166 livres dont la rédaction a commencé en 1539 dans le Nouveau Monde, notamment à Guadalajara au Mexique :

(10) *qad taš‘uru bi-l-‘ağab ‘indamā yuqālu laka inna tilka al-qiṭa‘ al-hašša min al-waraq allatī lā yumkinu taqlībuhā bi-l-yad illā bi-istiḥdām quffāzayn innamā tušakkilu ġisran matīnan yarbuṭu al-māḍī bi-l-ḥādir wa-l-ṭaqāfa al-ūrūbiyya bi-l-ṭaqāfāt al-maḥalliyya fi al-maksik. [...] wa-yaḥwī hādā al-turāt al-istiṭnā’i ma‘lūmāt qayyima bi-ša’n arba‘at qurūn tamma fihā isti‘āb diyāna ġādīda, faḍlan ‘an luġāt al-sukkān al-awā’ il li-mā kāna sa-yuṣbiḥu fimā ba’d al-ġumbūriyya al-maksikiyya*³¹.

On ressent de l’émerveillement lorsqu’on vous dit que ces morceaux fragiles de papier qu’on ne peut tourner avec la main qu’en utilisant des gants forment en fait un solide pont qui relie le passé au présent et la culture européenne aux cultures locales du Mexique. [...] Ce patrimoine exceptionnel contient des informations de valeur au sujet des quatre siècles durant lesquels s’est faite l’assimilation d’une nouvelle religion, en plus des langues des premiers habitants de ce qui deviendrait / allait devenir [*peut-être aujourd’hui / demain] la république mexicaine.

Il en va de même de l’exemple qui suit où *kāna sa-yaf‘alu* ne s’interprète qu’en un conditionnel présent et ne peut l’être en conditionnel passé :

(11) *kāna ġārsiyā mārkiż maftūnan ġiddan bi-aṣḥāb al-sulṭa wa-iftitānuhu lam yakun fa-qaṭ adabiyyan wa-innamā ḥayawiyy, kāna yarā fi al-raġul al-qādir ‘alā taġyīr al-ašyā’ ‘an ṭarīq sulṭatihi ṣaḥṣiyya ġaddāba ġiddan wa-sāḥira. kāna yarā nafsahu fi hā’ulā’i alladīn ġayyarū bī’ātihim bi-mā yamilikūna min sulṭa fi ittiġāḥ iġābī aw salbī ‘alā al-sawā’. a’taqīdu anna ṣaḥṣiyya miṭl « il tšābū ġūtman » qad fatanat ġārsiyā mārkiż. wa-bi-l-ta’kid fa-inna iḥtirā’ ṣaḥṣiyya miṭl « il tšābū ġūtman » aw « bāblū iskūbār » kāna sa-yabdū rā’i’an bi-l-nisba ilyabi tamāman ka-mā huwa ša’n fidal kāstrū aw tūrriḥus*³².

Garcia Marquez était grandement fasciné par les détenteurs de pouvoir, et son engouement n’était pas uniquement littéraire mais aussi réel. Il voyait dans l’homme capable de changer les choses par le biais de son pouvoir une personnalité très attirante et captivante. Il se voyait lui-même dans ceux-ci qui avaient changé leurs environnements du fait qu’ils détiennent du pouvoir, que ce soit dans un sens positif ou négatif. Je pense qu’une personnalité comme celle d’El Chapo Guzmán a fasciné Garcia Marquez. Et certainement, l’émergence d’une personnalité comme celle d’El Chapo Guzmán ou de Pablo Escobar lui apparaîtrait / allait lui apparaître formidable [*peut-être aujourd’hui / demain], exactement comme ce fut le cas de Fidel Castro ou de Torrijos.

Dans cet article intitulé *mārkiż fi ‘uyūn yūsā : kāna šā’irān wa-laysa mutaqqafan* (« Marquez dans les yeux de Llosa : il était un poète sans être intellectuel »), « certainement » (*bi-l-ta’kid*) indique la nécessité, l’irrévocable, d’autant que Llosa parle de Marquez (1927-2014), décédé au

31. <http://www.hewaraat.com/forum/showthread.php?t=5318> (dernière consultation le 18 janvier 2018).

32. *Al-Quds al-‘arabī*, 09 septembre 2017, p. 13.

moment de son entretien avec le journal. Il s'agit ici d'un ultérieur du passé, lecture qui repose sur le fait que Marquez était encore en vie quand Guzmán (1954-...) ³³, Escobar (1949-1993), Torrijos (1929-1981) ou Fidel Castro (1926-2016) devinrent des hommes de pouvoir connus. Ainsi, Llosa ne dit pas ici que si Marquez avait connu l'un de ceux-là il aurait été par eux fasciné, mais au contraire que Marquez, en raison de son inclination pour les hommes de pouvoir, ne pourrait, une fois que ceux-ci émergeraient sur la scène publique, qu'en être fasciné.

Un autre indice que cette combinaison verbale en *kāna sa-yaf'alu* est interprétable comme un conditionnel présent du français est à trouver dans l'exemple suivant. Dans un entretien accordé le 26 septembre 2017 au journal *al-Quds al-'arabī*, George Clooney, traduit en arabe, déclarait ceci :

(12) *wa-a'tarifu laka annanī lam akun a'taqidu anna hādā kāna sa-yahduṭu fi ḥayātī*³⁴.

Et je t'avoue que je ne pensais pas que cela allait arriver / arriverait / serait arrivé dans ma vie.

Le fait relaté par l'acteur est de notoriété : il est marié, fonde une famille, est heureux, etc. Il ne s'agit donc pas d'une lecture modale, quel qu'en soit le type, mais bien d'une lecture temporelle car ce dont il parle est actualisé. On remarque que les deux lectures, celle au conditionnel présent tout autant que celle au conditionnel passé semblent recevables et que, typiquement, une traduction par « il allait se produire », c'est-à-dire par recours à une forme périphrastique, éluderait alors la question. En arabe classique et en arabe standard moderne, un futur *sa-yaf'alu* placé dans le champ d'un verbe au passé s'interprète comme un futur dans le passé et est traduit en français et en anglais par un conditionnel présent. Placer *sa-yaf'alu* dans le champ de *kāna* lui-même placé dans le champ d'un verbe au passé pose alors la question de savoir si cet emploi imite en arabe la concordance des temps des langues européennes (en ce cas, il faut encore traduire par un conditionnel présent) ou bien si *kāna* fonctionne comme passé dans le passé (en ce cas il faut traduire par un conditionnel passé). L'autre question qui se pose également est celle de savoir si *kāna sa-yaf'alu* est une forme de conjugaison en soi ou bien s'il s'agit d'une combinaison verbale de deux formes de conjugaison. Dans les deux cas, je penche pour la seconde solution. La présence de *akun* dans la protase comme forme particulière de négation (*lam akun a'taqidu*) au lieu de la négation plus usuelle (*lam a'taqid*) doit pouvoir indiquer ceci : *kāna* dans l'apodose répond à *akun* dans la protase et fonctionne donc comme un passé dans le passé, indiquant que *kāna sa-yaf'alu* n'est pas, ici du moins, une forme à part entière, mais bien la réunion de *kāna* d'une part et de *sa-yaf'alu* d'autre part et que la lecture est celle d'un conditionnel passé comme transposition d'un conditionnel présent (futur *sa-yaf'alu* dans le champ d'un passé *lam*) dans le passé (*kāna*). Nous verrons que l'exemple (18) peut en effet inciter à ne pas penser qu'il s'agisse *stricto sensu* d'une forme verbale à part entière.

33. Classé entre 2009 et 2011 par le magazine américain Forbes, donc du vivant de Marquez, comme l'un des hommes les plus puissants au monde.

34. *Al-Quds al-'arabī*, 26 septembre 2017, p. 14.

Comparons donc ces différentes structures : *lam a'taqid anna hādā sa-yaḥduṭu* (« je ne pensais pas que cela arriverait »), équivalent passé de *lā a'taqidu anna hādā sa-yaḥduṭu* (« je ne pense pas que cela arrivera ») ; *lam akun a'taqidu anna hādā sa-yaḥduṭu* (« je n'étais pas à penser que cela arriverait »)³⁵ et *lam akun a'taqidu anna hādā kāna sa-yaḥduṭu* (« je n'étais pas à penser que cela serait arrivé ») ; *lam a'taqid anna hādā sa-yaḥduṭu* (« je ne pensais pas que cela arriverait ») et *lam a'taqid anna hādā kāna sa-yaḥduṭu* (« je ne pensais pas que cela serait arrivé »).

Ces quelques exemples montrent immédiatement que *kāna sa-yaf'alu*, employé de manière temporelle, n'a pas pour unique sens de dire ce qui ne s'est pas produit, mais n'acquiert ce sens particulier que si employé de manière modale, ce que nous allons voir à présent³⁶.

Les emplois modaux de *kāna sa-yaf'alu*

On le constate, cette combinaison verbale en *kāna sa-yaf'alu* ne peut uniquement s'interpréter comme un conditionnel présent d'emploi temporel. Elle peut aussi recevoir une lecture modale contrefactuelle, pouvant être comprise comme l'équivalent d'un imparfait périphrasique du français de sens « il allait faire », et par suite être interprétée comme un conditionnel passé d'emploi modal et de type hypothétique irréel de sens « il aurait fait [mais tel ne fut pas le cas] »³⁷. Ce tour exprime alors aussi ce qui ne s'est pas produit en arabe³⁸, mais, plus précisément, ne reçoit cette lecture contrefactuelle que comme apodose d'un système hypothétique qui en commande l'interprétation (type corrélatif³⁹) ou comme apodose d'un système où la protase est absente (type non corrélatif)⁴⁰. Ce faisant, la combinaison *kāna sa-yaf'alu*, outre son emploi temporel, a aussi un emploi modal hypothétique, corrélatif ou non, mais cet emploi est alors conditionné par un contexte qui le dénonce comme tel.

Le type hypothétique

Cela peut-être un emploi modal de type hypothétique et corrélatif :

(13) *wa-fi iṣārat li-tabrīr al-i'tidā' al-isrā'ili 'ala dayr al-zūr yaqūlu zīsir innahu kāna yumkinu taḥayyul mā kāna sa-yaḥduṭu law naḡaḡa baššār fi al-ḥuṣūl 'alā asliḡa nawawiyya, wa-l-maqṣūd, 'alā kull ḡāl, ḡākim lam yataraddad fi istiḡdām al-asliḡa al-kīmiyā' iyya ḡidd ṣa'biḡi*⁴¹.

35. Comme dans l'exemple qui suit : *wa-rubbamā kāna qad naẓara 'iddat marrāt min šurfatihi ilā "al-ḡaliṣa" illā annahu lam yakun ya'rifu 'alā al-iṭlāq, aw ḡattā yuḡamminu, annahu sa-yaḡrī iskānuhu hunāka* (Kanafānī, 2001, p. 38), « Il avait déjà dû regarder plusieurs fois, depuis son balcon, le [quartier] al-ḡaliṣa, si ce n'est qu'il ne savait pas du tout, ni même n'imaginait, que son logement serait là-bas ».

36. En plus de ce que montre Sartori, 2015a.

37. Cf. Larcher, 2006, p. 58, note 5, repris dans Larcher, 2007a, p. 88, note 17, et Larcher, 2007b, p. 602.

38. Cf. Pinon, 2015.

39. Le système est complet, comprenant une protase *p* et une apodose *q*, cette dernière étant logiquement impliquée par la première.

40. Cf. Sartori, 2015a, p. 210 sqq.

41. *Al-Quds al-'arabi*, 04 septembre 2017, p. 4.

En guise de justification à l'attaque israélienne sur Deir ez-Zor, Zisser dit qu'il était possible d'imaginer ce qui se serait produit si Bachar [al-Assad] avait réussi à se procurer l'arme atomique, visant, dans tous les cas, un gouvernant qui n'a pas hésité à utiliser les armes chimiques contre son peuple.

Ce propos rapporté depuis un autre journal, le *Israel Hayom*, à l'occasion du dixième anniversaire de la destruction, lors de l'opération Orchard menée le 6 septembre 2007, d'un réacteur nucléaire que le régime syrien tentait de construire à Deir ez-Zor, assure du caractère irréal et passé de *law*. De plus, en arabe contemporain, ce dernier exprime l'irréel du présent lorsque son apodose est de type futur (*sa-yaf'alu*) mais l'irréel du passé lorsque son apodose est de type *fa'ala*, ce qu'elle est bien ici en *kāna sa-yaf'alu*⁴².

Si désormais le système hypothétique est en *idā*, mais toujours de manière conditionnée, *kāna sa-yaf'alu* pourra être lue comme un conditionnel présent ou passé. Ce dernier cas sera illustré par l'exemple suivant où la protase n'est pas un simple *fa'ala* mais un *kāna* (ici *lam yakun*) ayant dans son champ un *fa'ala*. C'est alors l'équivalent de « avoir été dans la situation d'avoir fait », où l'action marquée par le verbe avant l'apodose est un accompli qui force alors l'interprétation en un conditionnel passé de l'apodose en *kāna sa-yaf'alu*⁴³:

(14) *wa-dāfa'a anilkā 'an tamarrudihī dīdd dūmīnik qā' ilan* « *idā lam akun anā allaḏī qāda al-tamarrud fa-kāna sa-yaqūmu bihi ḡayrī āḡilan aw 'āḡilan li-anna al-lā'ibīn kānū fī ḥālat ḡalyān* »⁴⁴.

Anelka a défendu son insubordination à l'encontre de Domenech en disant : « si je n'avais pas été celui qui avait conduit l'insubordination, un autre que moi l'aurait fait tôt ou tard car les joueurs étaient dans un état d'ébullition ».

En revanche lorsque la protase se présente comme un simple *fa'ala*, l'interprétation de *kāna sa-yaf'alu* sera celle d'un conditionnel présent même si une lecture en conditionnel passé peut se faire comme le montrera en premier l'exemple suivant :

(15) *lā'ib al-waḥḍāt ḥasan 'abd al-fattāḥ šāraka fī al-šūṭ al-tānī badīlan li-zamīlibi aḥmad kiškiš li-yatamakkana min tasḡil hadaf al-fawz fī al-daḡīqa qabl al-aḥīra qabl an yaqūma al-mudarrīb bi-istibdālibi bi-zamīlibi muḥammad ḡamāl wa-l-sabab anna ḥasan kāna yamtaliku inḏārayn wa-idā ḥašala 'alā al-tāliṭ kāna sa-yaḡību 'an al-liqā' al-muqbil amām al-fayṣali*⁴⁵.

Le joueur du [club] Al-Weehdat Hassan Abdel Fatah a participé au second shoot à la place de son équipier Ahmed Keshkesh pour parvenir à inscrire le but de la victoire une minute avant la

42. Cf. Sartori, 2010.

43. Semblable à Sartori, 2015a, p. 214, ex. (25) d'ordre *si p, q*. Il serait intéressant de voir si une distinction sémantique peut être faite dans le cas où la protase serait directement de forme *kāna fa'ala* avec dans son champ une apodose en *kāna sa-yaf'alu*.

44. *Al-Maṣrī*, 17 juillet 2010.

45. *Al-Ġad*, 06 mars 2011.

fin, avant que l'entraîneur ne le remplace par son équipier Mohammad Jamal, la raison étant que Hassan avait deux avertissements et que s'il en avait / avait eu un troisième il serait / aurait été absent de la prochaine rencontre face au [club] al-Faisaly⁴⁶.

Par contre, une lecture en conditionnel passé semble impossible ailleurs :

(16) *aḥyānan mā al-ʿamal yaḡibu ittiḥād qarārat ṣaʿba. yuḥtamalu, maṭalan, an yakūna al-tazawwud bi-l-ṭāʾirāt nāḡiʿ [sic] li-ḥarīq muʿayyan wa-lākinna ḥādā al-tazawwud idā aḥadnā bi-l-ḥisbān al-maṣādir al-maḥdūda kāna sa-yaʿtī ʿalā ḥisāb ʿaṣarāt sayyārāt al-itfāʾ aw al-quwwa al-baṣariyya*⁴⁷.

Parfois le travail exige de prendre des décisions difficiles. On s'attend, par exemple, à ce que l'équipement en avions soit efficace pour un feu particulier, mais cet équipement, si nous prenons en compte les sources restreintes, se ferait au détriment de dizaines de voitures de pompiers ou des forces humaines.

Aux côtés du type corrélatif, ce peut aussi être un emploi modal de type hypothétique non corrélatif. Là encore, une lecture peut être faite au conditionnel passé, ce que montrera (17), mais sans que cela soit nécessaire, ce qu'illustrera ensuite (18) :

(17) *wa-akkada al-ṭarābulṣī, ḥilāl al-ḥiwār, anna bin ʿalī lam yakun yanwī al-taraṣṣuḥ li-l-intiḥābāt al-rīʿāsiyya ʿām 2014 wa-kāna sa-yulʿinu dālīka fī muʿtamar al-ḥizb [...] fī 2013*⁴⁸.

Trabelsi⁴⁹ a assuré, durant l'échange, que Ben Ali n'avait pas l'intention de se présenter aux élections présidentielles en 2014 et qu'il allait annoncer / aurait annoncé cela lors de la conférence du parti [...] en 2013.

Dans ce dernier exemple, le fait que Ben Ali ait été chassé du pouvoir en 2011 place l'ensemble des dires de son beau-frère dans le cadre d'un irréel du passé, ce qui commande donc ici la lecture de *kāna sa-yaf'alu* en un conditionnel passé de type hypothétique non corrélatif, la protase à restituer étant quelque chose comme *law kāna dālīka bi-wuṣ'ihī* « s'il en avait eu la possibilité ». Dans ce contexte, *kāna sa-yu'linu* peut donc bien être traduit par un tour périphrastique du type « il allait annoncer », ce dernier étant bien à comprendre pour sa part comme un irréel du passé : « qu'il allait annoncer » = « qu'il aurait annoncé » s'il n'avait été chassé du pouvoir.

46. Il s'agit de joueurs et de clubs jordaniens.

47. *Al-Ġad*, 05 décembre 2010.

48. *Al-Quds al-ʿarabī*, 11 janvier 2017, p. 1.

49. Belhassen Trabelsi, beau-frère de l'ancien président tunisien Ben Ali, frère de l'épouse de ce dernier.

(18) *inna ziyārat ḡanūb tall abīb hiya miṭāl li-ʿafrīt al-trāmbiyya allādī tamlikuhu. raʿīs ḡukūma masʿūl kāna sa-yaḡhabu wa-yaḡlisu maʿa mumattīlin li-l-lāḡiʿīn, yašraḡu lahum siyāsatahu, yasmaʿu mašākilahum wa-lā yataʿāmalu maʿahum ka-mā faʿalat «al-wazīra li-kull šayʿ» mirī riḡf allatī qālat innahum «saraṭān fi ḡisminā»⁵⁰.*

Le fait est que la visite du sud de Tel Aviv est l'exemple même du démon trumpien qui le possède⁵¹. Un premier ministre responsable irait / serait allé et s'assoierait / se serait assis avec des représentants des réfugiés, leur expliquerait / aurait expliqué sa politique, entendrait / aurait entendu leurs problèmes et ne se comporterait pas / ne se serait pas comporté avec eux comme l'a fait «la ministre de tout» Miri Regev⁵² qui a dit qu'ils étaient «un cancer dans notre corps».

Dans cet exemple, l'événement de référence étant passé, puisque la visite a eu lieu, cela peut forcer l'interprétation en irréel du passé et donc en conditionnel passé. Toutefois, rien n'empêche ici une lecture au conditionnel présent. Dans les deux cas, on note que la coordination entre *kāna sa-yaḡhabu* et *yaḡlisu* permet alors de lire ce second comme étant également l'équivalent d'un conditionnel du français. Cela indique donc que *kāna sa-* est en facteur commun de *yaḡhabu* et de *yaḡlisu*, mais aussi des autres verbes qui suivent (*yašraḡu*, *yasmaʿu* et *lā yataʿāmalu*). Rapportée au français, cette mise en facteur commun indiquerait donc que la combinaison *kāna sa-yafʿalu* n'est pas à entendre comme une forme à part entière : en français nous n'aurions de fait pas «*irait / serait allé et s'assoit [...] explique [...]» etc. Il est par contre tout à fait possible d'avoir un même type de factorisation comme en anglais du fait de l'auxiliarisation de *would* et donc d'avoir *he would go, seat, explain, listen to and not behave*.

On remarque en outre que dans cette mise en facteur commun, la forme négative *lā yataʿāmalu* est placée dans le champ de *kāna sa-*, soit *kāna sa-lā-yafʿalu* au lieu de *kāna lan yafʿala*⁵³. Ce dernier se trouvant pourtant, j'en donne ici un exemple qui, relevant d'un système en *iḡā faʿala*, ne peut s'interpréter que comme un irréel du présent et non du passé⁵⁴ :

(19) *al-mašrūʿ kāna lan yuṭabbiqu illā iḡā šādaqa ʿalayhi al-raʿīs al-amīrkī wa-huwa al-amr allādī yabdū mutawaqqiʿan*⁵⁵.

Le projet ne s'appliquerait que si le président américain l'approuvait, et c'est ce qui semble attendu.

50. *Al-Quds al-ʿarabī*, 07 septembre 2017, p. 20.

51. L'article parle de Benjamin Netanyahu.

52. Ministre de la culture et du sport du gouvernement israélien depuis 2015.

53. Pour mémoire, il est possible de trouver en arabe écrit contemporain des formes cumulant marqueur de futur positif (*sawfa*) et négation du présent ou du futur (*lā* ou *lan*), même si je n'avais pas trouvé de cas en *sa-lā/lan* (cf. Sartori, 2015b).

54. Cf. Sartori, 2010.

55. *Al-Ġad*, 31 mars 2011.

Ce dernier exemple assure une transition vers le type épistémique puisque la présence de « il semble » (*yabdū*) peut permettre cette lecture.

Le type épistémique

Il peut enfin s'agir d'un emploi modal de type épistémique, ce que montrera l'exemple suivant :

(20) *wa-ḥasab al-dirāsa allatī aḡrāhā bāḥitū al-ma'had, fa-inna al-nātiḡ al-maḥalli al-iḡmālī li-l-fard fi almāniyā kāna sa-yartafi'u bi-miqdār 0,2% idā tamma istiḡnā' barlīn wa-sukkānihā min al-ḥisābāt*⁵⁶.

D'après l'étude qu'ont réalisée les chercheurs de l'institut, le PNB par habitant en Allemagne augmenterait / aurait augmenté / *allait augmenter d'environ 0,2% si [toutefois] on exceptait Berlin et ses habitants des calculs.

Il s'agit bien ici d'un conditionnel d'emploi modal et de type épistémique, ce qu'indique le marqueur évidentiel « d'après, selon » (*ḥasab*) dans le champ duquel *kāna sa-yaf'alu* se trouve. Il ne s'agit donc pas de l'apodose antéposée du système en *idā*, qui n'est en fait ici qu'une restriction faite à l'assertion qui précède et qui, en outre, ne constitue pas un système corrélatif où de *p* (le fait d'exclure du calcul Berlin) dépend *q* (l'augmentation du PNB). Mais, on le constate par ailleurs, rien ne permet de trancher en faveur d'une interprétation en conditionnel passé plutôt qu'en faveur de celle au présent, ce qui permet alors une transition vers le point suivant.

En effet, même d'emploi modal et de type hypothétique, une interprétation en conditionnel présent est tout à fait possible, ce que montraient notamment (18) et (19) et que prouvera l'exemple suivant :

(21) *wa-fi zill tazāyud al-mašā'ir al-mu'ādiya li-l-muhāḡirīn qāla mīnītī inna « al-istiqrār al-iḡtimā'ī wa-l-dimūqrāḡī fi iḡāliyā » kāna sa-yata'arraḡu li-l-ḥaṡar idā lam ta'mal al-ḥukūma 'alā al-ḥadd min tadaffuq ṭālibī al-luḡū*⁵⁷.

À l'occasion de l'augmentation des sentiments anti-migrants, Minniti⁵⁸ a dit que « la pérennité sociale et démocratique en Italie » serait exposée au danger si le gouvernement ne travaillait à contenir l'afflux des demandeurs d'asile.

Ce qui assure ici la lecture en un irréel du présent et donc l'interprétation de la combinaison *kāna sa-yaf'alu* en un conditionnel présent du français est tout d'abord le fait qu'il s'agisse cette fois de l'apodose d'un système en *idā fa'ala*, comme c'était le cas en (19). De fait, si *idā fa'ala* peut exprimer en arabe écrit contemporain le statut irréel, au contraire de ce qui était le cas par

56. *Al-Quds al-'arabī*, 12 octobre 2017, p. 17.

57. *Al-Quds al-'arabī*, 12 septembre 2017, p. 15.

58. Marco Minniti, ministre de l'Intérieur italien du 12 décembre 2016 au 1^{er} juin 2018.

le passé, il ne le fait que pour l'irréel du présent⁵⁹, n'intervenant dans l'irréel du passé que si la forme verbale de la protase est elle-même en *kāna* (*qad*) *fa'ala* (cf. (14) plus haut). D'un point de vue syntaxique, un exemple parallèle, lui aussi de forme *q, si p*, mais dont la protase ne présente pas *kāna* et s'interprétant alors comme un potentiel est à trouver chez Larcher⁶⁰. La présence de *kāna* en entrée d'apodose force donc l'interprétation non en potentiel mais en irréel du présent. Ce qui assure cette lecture, c'est d'autre part le fait que le ministre dont il est fait mention est « actuellement » (i.e. au moment où l'article est paru) en poste et mène une politique anti-migrants qui a conduit à diviser par cinq le nombre de ceux qui parviennent à rejoindre les côtes italiennes. Son propos est donc bien de dire que si son gouvernement ne faisait rien [mais qu'il fait], la situation serait, de son point de vue, pire. Cela conduit donc à lire au conditionnel présent l'exemple suivant :

(22) *fī qarya mar' ayān fī rif idlib, qāla qāsim ḥaṭīb (26 'āman) allaḍī tāba'a ma'a aṣḍiqā' ibi al-mubārāt: « bi-l-ṭab' kuntu uṣāḡḡi'u ustrāliyā li-annanī lā uṣāḡḡi'u muntaḥab al-barāmīl wifq mā nusammībi, li-annahu idā rabaḥa kāna sa-yahdī fawzahu ka-mā al-marra al-māḍiya ilā al-asad »*⁶¹.

Dans le village de Marayan, dans la campagne d'Idleb, Qāsim Ḥaṭīb (26 ans), qui a suivi le match avec ses amis, a dit : « naturellement j'encourageais l'Australie car je n'encourage pas l'équipe des barils [de poudre] comme nous l'appelons, parce que si elle gagnait, elle offrirait sa victoire, comme la dernière fois, à Assad ».

Dans ce dernier exemple, même si le match est visiblement passé et perdu, ce dont témoigne le titre de l'article, *ḥaybat amal wa-dumū' fī dimaṣq ba'd al-iqṣā'* (« déception et larmes à Damas après la disqualification »), l'auteur du propos se replace en fait dans les conditions du match se déroulant, l'indice étant l'utilisation du présent *lā uṣāḡḡi'u* (« je n'encourage pas ») à la suite duquel se trouve le système hypothétique en *idā*. Il y a encore mieux, car on trouve même dans la presse arabe cette combinaison en protase d'un authentique système hypothétique corrélatif :

(23) *wa-yaqūlu abū sa'd innahu lan ya'ūda li-baladibi al-sa'ūdiyya in kāna sa-yuwāḡihu al-siḡn*⁶².

Abū Sa'd dit qu'il ne reviendra pas dans son pays l'Arabie Saoudite s'il faisait / devait faire face à la prison.

En français grammatical, nous devrions avoir soit « il ne reviendra pas... s'il doit faire » ou bien « il ne reviendrait pas... s'il devait faire ». Ici, *kāna* peut être mis pour permettre d'enchaîner au marqueur de la conditionnelle (*in*) une forme normalement non acceptée en

59. Cf. Sartori, 2010.

60. Cf. Larcher, 2017, p. 220, ex. 23.

61. *Al-Quds al-'arabī*, 11 novembre 2017, p. 19.

62. *Al-Quds al-'arabī*, 14 septembre 2017, p. 5.

protase (*sa-yaf'alu*)⁶³ et donc permettre l'expression d'un potentiel du type « il ne reviendra pas... s'il doit [dans le futur] faire ». Cette construction suggère autre chose pour l'arabe : le fait de retrouver l'utilisation en protase et en apodose d'une même *forme verbale* (*sa-yaf'alu*), moyennant ici le recours à *kāna* dans le champ de *in*, semble prolonger d'une certaine manière en le renouvelant l'emploi classique de deux accomplis ou de deux inaccomplis apocopés. Si nous avons eu *lan ya'ūda... in sa-yuwāḡihu*, nous aurions justement été appelé à traduire par « il ne reviendra pas... s'il doit [dans le futur] faire ». L'apparition de *kāna* dans la protase semble toutefois signer son interprétation en tant que conditionnel présent et donc irréel, même si l'une des particularités du français, qui réproouve aussi bien « *Si je saurais, je ferais que Si j'aurais su, j'aurais pas venu⁶⁴ », est l'impossibilité de cumuler le marqueur de la conditionnelle (*si*) et le conditionnel lui-même dans le cadre d'un énoncé hypothétique⁶⁵. Cela explique alors l'interprétation en « il ne reviendra pas... s'il devait faire ».

Il est dès lors possible de dire deux choses à propos de la combinaison *kāna sa-yaf'alu* en arabe écrit contemporain⁶⁶. La première, c'est qu'à l'instar de son homologue français (le conditionnel présent), cette combinaison est soit temporelle soit modale, l'interprétation dépendant entièrement du contexte. À la différence du français par contre, lorsqu'elle relève d'une lecture modale, cette combinaison arabe peut aussi s'interpréter comme un conditionnel passé du français, ce qui n'a, nous venons de le voir, rien de nécessaire.

63. Ce n'est toutefois pas tout le temps le cas puisqu'il est possible de trouver *law sa-yaf'alu* comme ici : *wa-anā aqūlubā ṣarīḥa anā musta'idd li-l-ḡulūs 'alā dikkat al-budalā' hattā nihāyat al-butūla law sa-yag'alunā dālīka na'ūdu bi-l-ka's ilā al-qāhira (al-Maṣrī, 20 janvier 2010) « Je le dis en toute sincérité, je suis prêt à rester assis sur le banc de touche si cela nous ferait [sic] revenir au Caire avec la coupe ».*

64. Phrase prononcée par le Petit Gibus dans le film d'Yves Robert (1920-2002) *La Guerre des boutons*, 1962. Cette phrase est absente du roman (1912) du même nom de Louis Pergaud (1882-1915), mais est tirée de la rubrique « Une heure dix avec... » du journal humoristique créé par Pierre Dac (1893-1975) *L'Os à moelle* (n° 61, vendredi 7 juillet 1939). L'absence de « si » permet par contre l'emploi d'un double conditionnel, tant en apodose qu'en protase. C'est le cas tant en français parlé tel que « tu serais venu hier, tu ne m'aurais pas trouvé, j'étais en vadrouille » qu'en français écrit tel que « Quant à moi, j'estime qu'un juge qui agirait ainsi démontrerait qu'il n'a plus confiance dans l'efficacité des lois qu'il a la charge de faire respecter !... » (*La Marque Jaune*, Edgar P. Jacobs, planche 16).

65. Cf. Leeman, 2001. Cela n'est pas forcément le cas en anglais par exemple, américain comme britannique, où si A propose « I'll help you », B peut répondre « If you would (help me), that would be great », ce qui correspond à une façon polie d'accepter la suggestion. Il en va de même, toujours au *simple present conditional*, de « If you would consider accepting this contribution, I would be over the moon ». De la même manière cette fois au *simple past conditional* : « However, I think it would have been more effective if you would have considered presenting more than 2 sentences describing the new high tension gel implants » (<https://www.medicalnewstoday.com/articles/263567.php>, dernière consultation le 18 janvier 2018). L'apparition de la combinaison *kāna sa-yaf'alu* signerait donc peut-être plus un emprunt à l'anglais qu'au français. Je remercie ici mes collègues d'anglais de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, Emilie Coulon, Rachel Joubert et David Coates, pour leurs précieux renseignements.

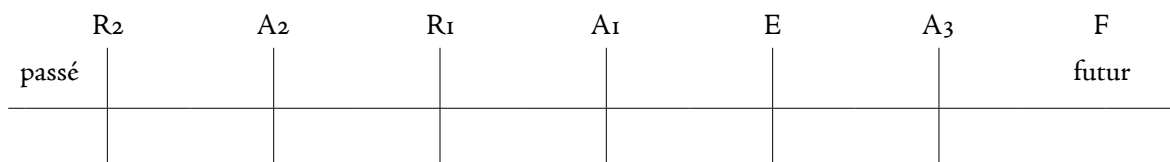
66. En rappelant qu'une telle construction est ancienne, cf. Larcher, 2015.

La seconde, c'est que cette combinaison a l'avantage de toujours être lue comme un conditionnel, présent (emploi temporel ou modal) ou passé (emploi modal de type hypothétique ou épistémique). Dans le cas de son emploi modal, elle est donc plus immédiatement « lisible » en tant que conditionnel que la forme traditionnelle et classique *fa'ala* qui n'a ce sens que dans un système hypothétique corrélatif en *idā* (irréel du présent et donc conditionnel présent) ou *law* (irréel du passé et donc conditionnel passé⁶⁷). C'est notamment le cas lorsque l'apodose est antéposée comme en (13) et (21), ce qui évite d'avoir à lire une première fois *fa'ala* comme un passé de forme ET de sens avant de le relire comme un conditionnel. Autrement dit, *kāna sa-yaf'alu* est toujours repérable comme l'équivalent d'un conditionnel, ce que n'est *a priori* pas *fa'ala*.

Le conditionnel passé français

L'emploi temporel

Si l'on revient désormais à (2), on observe qu'il s'agit d'un conditionnel passé du français, manifestement d'emploi temporel permettant cette fois-ci d'énoncer une action A₂ future par rapport à un premier moment de référence R₂ mais passée par rapport à un second moment de référence R₁, lui-même situé dans le passé par rapport au moment de l'énonciation E, soit :



Pour rendre cet effet de sens, le français utilise « logiquement » dans (2) le conditionnel passé, c'est-à-dire la transposition dans le passé du conditionnel présent, tel qu'on peut le constater dans ces quelques autres exemples où il est accompagné de « déjà »⁶⁸ :

(24) En 1609, Van Dyck fut inscrit à la guilde anversoise de Saint-Luc comme apprenti de Hendrik van Balen (1574/5-1632). Le jeune apprenti fit rapidement preuve d'un étonnant talent. À quatorze ans, il réalisa le premier autoportrait qui a été conservé. Deux ans plus tard, il aurait déjà possédé son propre atelier.

Quoique cet exemple puisse être lu de manière modale (incertitude de l'énonciateur quant au fait que Van Dyck ait déjà possédé son propre atelier), il semble bien devoir être interprété de manière temporelle : le peintre est né le 22 mars 1599 et réalise donc son premier autoportrait

67. Cf. Sartori, 2010.

68. <http://renaissanceenfrance.free.fr/vandyck.htm> (dernière consultation le 18 juin 2018).

vers 1613-1614. Or, vers 1615, il crée justement son propre atelier avec son ami Jan Brueghel⁶⁹, ce qui est un fait et non une conjecture. Il en va de même des exemples qui suivent :

(25) Qui eut [sic] cru, fin 2010, que 4 mois plus tard nous aurions déjà biffé de nos listes d'émaragement, Ben Ali, Moubarak, Ben Laden, DSK, et qu'à la cadence soutenue d'une tête par mois, le petit caddy des peuples en colère pourrait sans doute se remplir de quelques autres trophées, entre deux Fukushima ? (en date du 18 mai 2011)⁷⁰.

(26) Pourquoi McMillan l'avait-il signalé par un point presque imperceptible ? Il ne le saurait sans doute jamais, et peu lui importait. D'après Andrew, le procès de Hewitt se tiendrait fin mai, et à cette date il aurait déjà fui en Angleterre, la destination qu'il s'était fixée⁷¹.

Cet exemple, au style indirect libre, est même particulièrement intéressant dans la mesure où il présente tour à tour un conditionnel présent et un conditionnel passé, tous deux dans l'emploi temporel qui nous importe ici à moins de considérer le premier (« se tiendrait ») comme un emploi modal de type épistémique dans le champ d'un marqueur évidentiel (« d'après »).

On l'a dit pour le conditionnel présent d'emploi temporel, il ne s'agit pas d'un effet de sens des plus usuels et ne représente, de fait, que peu d'exemples dans la langue courante. L'utilisation du conditionnel passé dans le même emploi est semble-t-il encore plus confidentielle, ce qui expliquera entre autres qu'il n'existe à ma connaissance pas d'étude de linguistique du français réservée à cet effet de sens illustré par les exemples (24) à (26)⁷².

Dans ce cas, le conditionnel passé est au futur antérieur ce que le conditionnel présent est au futur. En effet, A₂ est à R₁ ce que A₃ est à F, c'est-à-dire un antérieur du futur, mais placé dans le passé. A₃, par rapport à F, se désigne en français comme un futur antérieur. Le futur (« fera ») est transposé dans le passé pour rendre l'ultérieur du passé ou futur des historiens, rendu en français par un conditionnel présent (« ferait »). De la même manière on observe bien ici la transposition dans le passé du futur antérieur (« aura fait ») pour rendre cet autre ultérieur du passé (« aurait fait »). Il s'agit également d'un futur des historiens qui a la forme en français d'un conditionnel passé se présentant bien comme un futur antérieur au passé, que nous appellerons donc par imitation du premier le « futur antérieur des historiens ».

69. Cf. Brown & Vlieghe, 1999, p. 15-17 et van der Stighelen, « Van Dyck », p. 13.

70. <http://rue-affre.20minutes-blogs.fr/archive/2011/05/18/un-intouchable-touche-le-fond.html> (dernière consultation le 18 juin 2018).

71. Antonio Garrido, *Le dernier paradis*, roman traduit de l'espagnol par Alex et Nelly Lhermillier : <https://books.google.fr/books?id=iccyDAAAQBAJ&pg=PT239&lpg=PT239&dq=%22%C3%A0+cette+date+il+aurait+d%C3%A9j%C3%A0%22&source=bl&ots=LMBf8cSH6h&sig=CK8F9A6GMw64nTKMtxu82gX4O9k&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKewj18oXIyozXAhVJU1AKHfzpBkkQ6AEIJzAA#v=onepage&q=%22%C3%A0%20cette%20date%20il%20aurait%20d%C3%A9j%C3%A0%22&f=false> (dernière consultation le 18 juin 2018).

72. Ainsi, par exemple, Riegel *et al.* ne l'abordent pas lorsqu'ils traitent du conditionnel temporel (cf. Riegel *et al.*, 2004, p. 316-317).

Les emplois modaux

Ce n'est évidemment pas le seul emploi du conditionnel (passé) en français. Comme pour son équivalent au présent, il est formellement ambigu, ce qu'il n'est pas contextuellement, et on distinguera alors entre ses deux emplois, temporel et modal, et sous ce dernier, entre ses valeurs épistémique, atténuative et hypothétique.

Le type épistémique

L'emploi épistémique du conditionnel passé du français se désigne lorsque l'ajout d'une modalisation par un élément tel que « [à notre connaissance / peut-être] » est possible de même que la restitution d'une protase implicite du type « [si cela était confirmé] »⁷³ :

(27) [...] l'accusation de faux serment portée contre le demandeur par les membres du Conseil communal de Semsales et par Jean Grand était fondée sur le seul fait que, contrairement à sa déposition sermentale, Robin ne se serait [à notre connaissance / peut-être] pas trouvé dans cette localité le 14 Mai 1883, attendu qu'à cette date il aurait déjà été [à notre connaissance / peut-être] en service à Fribourg. (p. 676).

Le type hypothétique

L'emploi hypothétique du conditionnel passé du français se désigne lorsque l'ajout tel que « [mais tel n'a pas été le cas] » est possible. L'exemple (28) illustre le cas du conditionnel corrélatif (présence d'un système hypothétique et d'un opérateur de la conditionnelle totale⁷⁴, « si ») de valeur irréel du passé tandis que (29) illustre, lui, le type non corrélatif (absence de système hypothétique et de « si »)⁷⁵ :

(28) À une seconde près... Oui, c'est ridicule, mais c'est une évidence : si Anne était entrée cinq secondes plus tard [mais tel n'a pas été le cas], ils auraient déjà remonté leur cagoules et tout aurait été différent.

73. www.servat.unibe.ch/dfr/pdf/c1017666.pdf (dernière consultation le 18 juin 2018).

74. « Sur le modèle d'interrogative totale et partielle [...], on distinguera entre conditionnelle totale et partielle. Les conditionnelles totales sont le résultat de l'application à une phrase *p* d'un opérateur de supposition (du type *si* en français). Les conditionnelles partielles sont des phrases dont l'un des constituants a un emploi conditionnel (du type « qui vole un œuf vole un bœuf » en français). La comparaison avec les interrogatives totales et partielles s'impose d'autant plus que les marqueurs de la condition totale sont classés dans la même catégorie, celle des « particules » (*hurūf*), que ceux de l'interrogation totale, tandis que les constituants employés dans la condition et l'interrogation partielles sont classés dans celle des « noms » (« noms de condition », « noms d'interrogation »). En outre, ce sont essentiellement les mêmes : *man* (« qui »), *mā* (« quoi »), *matā* (« quand »), *ayna* (« où »), *kayfa* (« comment ») etc. » (Larcher, 2017, p. 235). À propos des conditionnelles partielles en arabe, cf. Sartori, à paraître.

75. Pierre Lemaître, *Sacrifices* :

https://books.google.fr/books?id=Z_sHIpJO39sC&pg=PT9&lpg=PT9&dq=%22plus+tard+ils+auraient+d%C3%A9j%C3%A0+et+source=bl&ots=fXxAsYKELz&sig=hMgzpNI26fzbWJvTBmN7KmbEYHs&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjLqLHZoYzXAhXDZFAKHdfrDn8Q6AEIKjAB#v=onepage&q=%22plus%20tard%20ils%20auraient%20od%C3%A9j%C3%A0%22&f=false (dernière consultation le 18 juin 2018).

(29) Ils n'avaient vraiment pas eu de chance que Macarde les trouve justement ce soir-là. Quelques heures plus tard [mais tel n'a pas été le cas], ils auraient déjà quitté le port et auraient été loin⁷⁶.

Le type atténuatif

L'emploi atténuatif du conditionnel passé du français sera illustré par :

(30) J'aurais voulu vous poser une question⁷⁷.

Une forme de conditionnel passé en arabe

Du fait que le conditionnel présent français de forme «ferait» est à son futur de forme *fera* ce que l'équivalent arabe du conditionnel français de forme *kāna sa-yaf'alu* est à son futur de forme *sa-yaf'alu*, c'est-à-dire une transposition dans le passé par l'intermédiaire en arabe du verbe opérateur et exposant temporel *kāna* d'une part, et que le conditionnel passé français de forme «aurait fait» est dans un rapport strictement identique avec le futur antérieur «aura fait», soit là encore une transposition dans le passé d'autre part, la question suivante semble légitime : se pourrait-il que la forme arabe équivalente à ce futur antérieur placée dans le passé exprime les mêmes effets de sens ?

Observons en premier lieu ce que disent les grammaires récentes de l'arabe écrit contemporain de l'équivalent arabe du futur antérieur. Kouloughli illustre le futur antérieur par l'exemple non-authentique suivant : «(sa-)yakūnu (*qad*) *kataba* : il aura écrit»⁷⁸. Neyreneuf et Al-Hakkak n'en présentent qu'une forme en *yakūnu*... *qad fa'ala* avec l'exemple «*yakūnu aḥī qad inṣarafa* = mon frère sera (déjà) parti»⁷⁹. Schulz *et al.* donnent la forme «*yakūnu qad fa'ala*; *he will have done*»⁸⁰ qu'ils désignent comme un *future perfect*, c'est-à-dire un futur antérieur.

76. Chris Wooding, *Frey*, vol. 1, trad. fr. par Laurent Queyssi :

<https://books.google.fr/books?id=9YiGAQAAQBAJ&pg=PT4&lpg=PT4&dq=%22plus+tard+ils+auraient+d%C3%A9j%C3%A0%22&source=bl&ots=h8QArUZD-d&sig=fN3u7SFdCXCODCdqt6dDZA7A8lo&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEWjLqLHZoYzXAhXDZFAKHdfrDn8Q6AEIJzAA#v=onepage&q=%22plus%20tard%20ils%20auraient%20d%C3%A9j%C3%A0%22&f=false> (dernière consultation le 18 juin 2018).

77. J'en profite pour noter qu'en français l'atténuation s'obtient par le conditionnel et l'imparfait (cf. Abouda, 2001; Abouda, 2004; Anscombe, 2004), mais que seul le conditionnel permet cet effet de «sur-atténuation» («j'aurais voulu vous dire»), comparée à l'atténuation simple («je voudrais vous dire») par transposition dans le passé, déréalisant encore un peu plus l'énonciation pour l'euphémiser davantage. Il est par contre impossible d'obtenir le même effet avec le plus-que-parfait («j'avais voulu vous dire»).

78. Kouloughli, 1994, p. 238.

79. Neyreneuf & Al-Hakkak, 1996, p. 195.

80. Schulz *et al.*, 2008, p. 163.

Pour Buckley, « *sa-yakūnu qad* or more usually *yakūnu qad* + perfect is equivalent to the future perfect (“will have done”, “would have done”) »⁸¹. Badawi *et al.* présentent la forme *yakūnu... (qad) fa‘ala* (= future perfect qu’ils identifient aussi à *sa-yakūnu... qad fa‘ala*)⁸². Selon Holes, « *yaku:nu* optionally preceded by *sa-*, *qad* optional before the s-stem verb: ‘will have done’ »⁸³, ce qui désigne là encore un futur antérieur.

Ryding indique elle aussi que « to indicate a state or action expected to be completed in the future, the present or future tense of *kaan-a* is used with a past tense main verb »⁸⁴. Corriente présente également *yakūnu... qad fa‘ala* comme un « futuro perfecto » avec l’exemple « ‘*akūnu qad waṣaltu* “habré llegado” »⁸⁵. McCarus ne dit rien d’autre, à savoir que « in Arabic, the future perfect is a compound tense composed of the auxiliary verb *kān-a* *he was (to be)* in the future tense + perfective particle *qad* + the main verb in the perfect tense [...] for example: *sa-nakūn-u + qad + katab-nā* *we will have written* »⁸⁶.

Imbert présente à son tour *sa-yakūnu... qad fa‘ala* pour rendre le futur antérieur avec l’exemple suivant : « *Ġadan fī naḥs al-sā‘a sa-akūnu qad raġa‘tu*, demain, à la même heure, je serai déjà revenu »⁸⁷. El-Ayoubi *et al.* présentent quant à eux *yakūnu (qad) fa‘ala* (= Perfekt), *sa-yakūnu... qad fa‘ala* (= Futur exactum)⁸⁸.

Enfin, Bruweleit, pour une variété dialectale (le libanais) récemment étudiée⁸⁹ donne également les mêmes formes comme « *raḥykūn katab* ‘he will have written’ »⁹⁰ exemplifié par « *huwwe mit’akkid innu raḥykūn rāzi‘* (~ *rizi‘*) ‘al-bêt las-sā‘a tnāš “He is sure that he will have returned home by 12 o’clock” »⁹¹ mais aussi par « *is-sini žāyi mitl halla bykūn ‘išt bil-qāhira w na’alt ‘ala bayrūt* ‘Next year by this time, I will have lived in Cairo and will have moved to Beirut’ »⁹².

De l’ensemble de ces données, on peut conclure que, pour exprimer l’équivalent du futur antérieur français, l’arabe a recours à la forme (*sa-/sawfa*) *yakūnu (qad) fa‘ala* qui met en jeu un passé ((*qad*) *fa‘ala*) dans le champ d’un futur (*sa-yakūnu* de manière paradigmatique).

Si, comme on le voit, le futur antérieur en arabe est bien documenté, aucun des ouvrages précédemment cités n’aborde par contre la question ici soulevée de l’expression arabe d’un effet de sens comparable au conditionnel français. Il en va ainsi de l’effet de sens exemplifié de (24)

81. Buckley, 2004, p. 561.

82. Cf. Badawi *et al.*, 2016, p. 415 et 418.

83. Holes, 2004, p. 234.

84. Ryding, 2005, p. 449.

85. Corriente, 2002, p. 228.

86. McCarus, 2007, p. 120.

87. Imbert, 2008, p. 242.

88. Cf. El-Ayoubi *et al.*, 2010, t. II, p. 126 et 145-146.

89. Cf. Sartori, 2017a.

90. Bruweleit, 2015, p. 67.

91. Bruweleit, 2015, p. 152.

92. Bruweleit, 2015, p. 150.

à (26)⁹³ où il s'agit d'exprimer l'irrévocabilité d'un fait placé dans le futur par rapport à un point de référence, fait lui-même dans le passé d'un autre point de référence passé par rapport au moment de l'énonciation. Il en va de même des effets de sens, modaux, exemplifiés de (27) à (30).

Or, il est possible de trouver ce qui se désignerait immédiatement comme l'équivalent arabe au futur antérieur français transposé dans le passé. Il s'agit de la forme, « logique », *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* où *kāna* assure la translation vers le passé de la combinaison *sa-yakūnu qad fa'ala* qui, elle, est bien l'équivalent de notre futur antérieur. Cette combinaison (n') est-elle (que) l'équivalent de ce futur antérieur des historiens tel que représenté par les exemples- (24) à (26) ?

L'emploi temporel de kāna sa-yakūnu qad fa'ala

L'exemple qui suit semble pouvoir être interprété comme un ultérieur du passé, équivalent d'un futur antérieur des historiens sous la forme d'un conditionnel passé. Certes, il s'agit d'un irréel au moment des faits, ce qu'indique le système hypothétique en *law*. Toutefois, le fait marqué par la combinaison *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* ne constitue pas ici l'apodose, même lointaine, de ce système et situe bien par ailleurs dans l'irrévocable le fait considéré⁹⁴ :

(31) *raġm kull mā anġazahu finkilmān fa-innahu taraka al-kaṭīr dūn misās wa-inna kitābahu li-yatruka al-mar' muta'attišan. la-qad ġama'a min al-mawādd mā ġama'a lākinnahu ta'aġġala fi al-binā' ḥattā yuṣayyida saqfan fi manzilihi. wa-law kāna ḥayyan, mu'āfan, la-kāna awwal man naqqaha mā kataba. wa-mā aktara mā kāna sa-yuḍīfu ilā mulāḥazātihi al-awwaliyya, wa-yufidu mim-mā anġazahu al-āḥarūn, mim-man ġā'ū fi a'qābihi, ka-mā yufidu min natā'ig al-ḥafriyyāt al-aḥira. wa-'inda'idin, fa-inna al-kārdīnāl albāni, alladī kataba al-kaṭīr li-aġlihi, wa-li-aġlihi imtana'a 'an qawl al-kaṭīr, kāna sa-yakūnu qad raḥala 'an al-dunyā.*

Malgré tout ce qu'a réalisé Winckelmann⁹⁵, il en a omis beaucoup et son livre laisse sur sa faim. Il a rassemblé beaucoup de matières, mais s'est précipité dans la construction, au point de construire un toit dans sa maison. S'il avait vécu, guéri, il aurait été le premier à réviser ce qu'il avait écrit. Combien il aurait ajouté à ses premières remarques, en profitant de ce que les autres ont réalisé, de ceux qui sont venus à sa suite, tout comme il aurait profité des résultats des dernières fouilles. À ce moment-là, le cardinal Albani⁹⁶, au profit duquel il a beaucoup écrit et pour qui il s'est abstenu de beaucoup dire, aurait déjà quitté le monde d'ici-bas.

93. Pas plus que ces différentes grammaires n'abordent la question, plus simple, de l'ultérieur du passé et de l'équivalent arabe du conditionnel français dans cet emploi, à l'exception notable d'Imbert, 2008, p. 242.

94. http://gota.almasalik.com/page.php?title_id=13405 (dernière consultation le 18 juin 2018).

95. Johann Joachim Winckelmann (1717-1768), archéologue, antiquaire et historien de l'art allemand, notamment au service du Cardinal Albani.

96. Alessandro Albani (1692-1779), renommé pour son attachement à l'art et pour son mécénat.

Cela dit, rappelons que cet effet de sens est assez rare, en français comme en arabe, ce qui pousse même à la prudence quant à l'interprétation de l'exemple (31). Pour autant, qu'il s'agisse d'une interprétation temporelle ou modale (en considérant le caractère fictif découlant du système hypothétique en *law*), cette combinaison semble bien devoir se lire comme un conditionnel passé du français.

Les emplois modaux de *kāna sa-yakūnu qad fa'ala*

Le type épistémique

Outre son emploi temporel, cette forme peut aussi être celle des emplois modaux du conditionnel. Il peut s'agir du type épistémique comme avec l'exemple qui suit qui est tiré de la traduction arabe (30 juillet 2016) d'un article du *Huffington Post* intitulé *ḡāstin bībir yatalaqqā 'arḡan bi-5 malāyīn dūlār muqābil 'adam al-taqīl min ša'n trāmb... hāl qabilahā?* (« Justin Bieber se voit offrir 5 millions de dollars pour ne pas discréditer Trump... les a-t-il acceptés ? »)⁹⁷ :

(32) *wifqan li-mawqī' TMZ li-aḡbār al-mašāhīr, ḡāwala al-ḡumbūriyyīn al-ittifāq mā ḡāstin bībir li-l-mušāraka li-muddat 45 daqīqa fī aḡhad al-amākin al-qarība min mawqī' in 'iqād al-mu' tamar nazīr 5 malāyīn dūlār. wa-kāna min al-mutawwaqa' an yaḡsula bībir 'alā al-māl, min al-ḡihāt al-māniḡa li-l-ḡizb al-ḡumbūri musabbaqan, bi-l-iḡāfa li-mas'ūliyyat al-māniḡīn 'an taḡṡiyyat takālīf al-intāḡ, ammā al-šarṡ al-waḡīd fa-huwa allā yaḡūla bībir mā yuqallilu min ša'n al-muraššaḡ al-ḡumbūri dūnāld trāmb aw al-ḡafla, ka-mā talaqqā ta'kīdāt bi-anna faqratahu lan takūna siyāsiyya wa-annahu laysa muḡṡarran li-da'm trāmb 'alanan nazīr al-mušāraka. bībir kāna sa-yakūnu qad ḡaḡala 'alā al-'arḡ al-akbar allāḡi talaqqāhu fī yawm wāḡīd ḡāl qubulīhi bi-l-'arḡ.*

Selon le site TMZ d'information des célébrités, les républicains ont tenté de s'accorder avec Justin Bieber pour sa participation pendant 45 minutes dans l'un des endroits proches du site de tenue de la conférence en contrepartie de 5 millions de dollars. On s'attendait à ce que Bieber obtienne l'argent, du service financier du parti républicain par anticipation, en plus de la responsabilité des bailleurs à couvrir les coûts de production, l'unique condition étant que Bieber ne dise rien qui puisse discréditer le candidat républicain Donald Trump ou la fête, tout comme il a reçu des assurances quant au fait que son show ne serait pas politique et qu'il n'est pas obligé de soutenir publiquement Trump en contrepartie de sa participation. Bieber aurait obtenu la plus grosse proposition qu'il s'est vu offrir en un seul jour, en cas d'acceptation, par lui, de l'offre.

Que la fin de l'article nous apprenne que le chanteur n'a finalement pas accepté la proposition qui lui était faite, ce qui permet alors aussi une relecture de la combinaison *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* en un irréel du passé, ne semble pour autant pas devoir totalement effacer la lecture épistémique, mise ici pour susciter l'intérêt du lecteur à poursuivre sa lecture. Nous aurions

97. <https://sudafax.com/41886-دولار-5-ملايين-عرضا-ب-5-ملايين-دولار> / (dernière consultation le 24 juin 2018).

en fait ici affaire à un complexe de phrases⁹⁸ où la première (« il aurait obtenu ») sert de cadre à l'assertion de la seconde (« si du moins il l'a acceptée »), cette dernière étant ici une restriction justement de type épistémique (« mais nous ne le savons pas »).

Le type hypothétique

C'est également le cas, comme nous l'avions vu pour *kāna sa-yaf'alu*, des emplois modaux de type hypothétique non corrélatif où la forme choisie permet d'être immédiatement identifiée comme un conditionnel *a contrario* de *fa'ala* qui nécessite, pour cela, un contexte syntaxique clair : un système hypothétique avec un marqueur de condition (*idā* ou *law*).

Considérons des exemples exhibant la structure *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* quand celle-ci semble être l'apodose d'une protase lointaine et/ou restituée, l'éloignement ou l'absence de la protase pouvant expliquer le recours à une forme désambiguïsée comme *kāna sa-yaf'alu* ou ici *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* au lieu de *fa'ala* pour en éviter une première lecture en passé de forme ET de sens avant d'obliger à une seconde lecture, au conditionnel.

Dans les cas (33) à (36), cette restitution est rendue possible car la protase est présente sans être *stricto sensu* celle de la combinaison en question. C'est le cas de cet exemple⁹⁹ :

(33) *law kāna yānūkufitš waqqa'a fi tišrin al-tānī / nūfambir al-māḍī ittifaqiyat al-šarāka ma'a al-l-ittihād al-ūrūbī la-kānat hādībi al-azma ḥadaṭat ba'd dālik bi-sana wa-niṣf ma'a maw'id al-intihābāt al-ri'āsiyya al-tāliya. wa-bi-ḥulūl dālik al-waqt kāna sa-yakūnu qad tamma tanfīd al-manṣūṣ 'alayhi fi al-ittifaq min āliyyāt idārat al-iqtisād wa-l-siyāsa al-ḥāriḡiyya wa-l-difā' fi ūkrāniyā min qibal al-ittihād al-ūrūbī. wa-la-kāna tamma našr al-katā'ib al-askariyya « al-ukrāniyya – al-būlandiyya – al-litwāniyya » allatī kāna min al-muftariḍ annahu tamma al-intihā' min inšā'ihā li-l-taww'ālā al-ḥudūd ma'a rūsiyā. wa-kānat sa-takūnu qad uḡriyat ihtibārāt iḡrā'āt al-amaliyyāt al-muštāraka li-l-quwwāt al-musallaḥa al-ūrūbiyya wa-l-ukrāniyya fi taswiyat al-nizā'āt al-iqlīmiyya.*

Si Ianoukovytch avait signé en novembre dernier les accords d'association avec l'Union européenne, cette crise se serait produite un an et demi après à la date prévue des élections présidentielles suivantes. À ce moment-là, il aurait déjà été procédé à la mise en application de ce qui avait été prescrit dans l'accord en termes d'appareils de direction de l'économie, de la politique extérieure et de la défense en Ukraine de la part de l'Union européenne ; le déploiement des escadrons militaires « ukrainiens-polonais-lituanais », dont la fin était censée être immédiate, sur la frontière avec la Russie aurait eu lieu ; et il aurait été procédé à des tests au niveau des opérations communes des forces armées européennes et ukrainiennes concernant le règlement des conflits locaux.

Cet exemple est particulièrement intéressant car il met deux fois sur le même plan deux structures verbales pour signifier l'équivalent de notre conditionnel passé d'emploi modal, de valeur hypothétique et de statut irréel du passé. Les deux formes en *la-kāna fa'ala*

98. Cf. Larcher, 2017.

99. <https://www.facebook.com/Syrian.Truth/posts/871363529550374> (dernière consultation le 18 juin 2018).

se désignent immédiatement, du fait de la présence (rare en arabe contemporain) du *lām al-ğāzā'* comme les apodoses du *law kāna fa'ala* (« s'il avait fait ») initial, le *lām* en question étant donc dit de « rétribution », c'est-à-dire d'apodose. Quant aux deux combinaisons en *kāna sa-yakūnu qad fa'ala*, on peut dire de la première (*kāna sa-yakūnu qad tamma tanfīd*) qu'elle est ainsi employée car elle ne peut être directement l'apodose de *law*. Il s'agit en fait du propos d'une phrase à tête nominale dont le thème est *bi-ḥulūl dālik al-waqt*, lui-même référant à la signature fictive dont il est question, et donc à un irréel. Sa forme en *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* permet toutefois de l'interpréter immédiatement pour ce qu'elle est : un conditionnel passé.

La seconde combinaison du même type est, quant à elle, directement donnée comme l'équivalent du second *la-kāna fa'ala*. Ce dernier n'est quant à lui pas *stricto sensu* la seconde apodose du système en *law* initial, mais sa forme le désigne pourtant immédiatement comme telle (donc ici un conditionnel passé). Cette chose n'est toutefois possible que parce qu'elle se trouve dans le champ de *law* même si elle en est éloignée. En fait, elle est alors l'apodose d'une protase restituée identique à la première. La combinaison *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* en étant donc l'équivalent, elle se lit ici, semble-t-il de manière intrinsèque, comme un conditionnel passé. Si nous faisons le test de l'effacement de *kāna* dans les deux cas, cela conduirait à une lecture au futur antérieur (« il aura (déjà) été procédé à »).

C'est aussi le cas des deux exemples suivants où la combinaison *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* est donnée comme l'équivalent de *la-kāna*. Dans les deux cas, l'interprétation est celle d'un irréel du passé. Dans le premier cas, (34), le système en *law* qui permet de restituer la protase de la combinaison *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* est postposé ; dans l'autre, (35), il lui est antérieur¹⁰⁰ :

(34) *ḥaṣala al-sādāt 'alā 'arḍ bi-ri'āyat barīṭāniyā li-waqf iṭlāq al-nār yawm 13-uktūbir ay qabla taṭwīr al-ḥuḡūm binā'an 'alā al-mawqif allādī tūḡadu 'alayhi al-quwwāt ay anna al-ḡayš al-miṣrī kāna sa-yakūnu qad ḥarrara ḡuz'an min sīnā' wa-ḥaṣala 'alā waqf iṭlāq al-nār. Hādā law tamma la-kāna naṣran mu'azziran.*

El-Sadate est parvenu à une proposition sous l'égide de la Grande-Bretagne pour un cessez-le-feu le 13 octobre [1973], donc avant le déploiement de l'attaque sur la base de la situation qui était celle des forces, c'est-à-dire que l'armée égyptienne aurait déjà libéré une partie du Sinaï et serait parvenue à un cessez-le-feu. Cela, si cela avait été, aurait été une victoire fortifiante.

(35) *wa-bi-l-munāsaba aqūlu laka law annī kuntu aḡabtuka min al-bidāya wa-qabl al-tawassu' fī al-istīdāḥ 'am-mā yadūru fī dīhnika la-kunta tasarra'ta wa-qulta na'am li-su'āl al-iḡhād... wa-'indahā kuntu sa-akūnu qad qataltu bīthūfin¹⁰¹.*

100. <http://www.arabic-military.com/t63719-topic> (dernière consultation le 18 juin 2018).

101. http://syria-news.com/readnews.php?sy_seq=121128 (dernière consultation le 18 juin 2018).

J'en profite pour te dire que si je t'avais répondu dès le début et avant que tu ne demandes davantage d'explication au sujet de ce qui tourne dans ton esprit, tu te serais précipité et aurais dit oui à la question de l'avortement... et là, j'aurais tué Bethoven.

L'exemple suivant offre un parallèle assez clair où *kāna sa-yakūnu qad fa'āla* ne peut être que l'équivalent d'un conditionnel passé du français¹⁰² :

(36) *al-ʿadrāʾ maryam hiya wālidat al-masīḥ [...] wa-huwa lam yastaṭiʿ rafḍ ayy ṭalab li-l-ʿadrāʾ maryam ummihi aṭnāʾ ḥayātihi al-arḍiyya al-bašariyya li-sabab wāḥid li-annahu fī ḥālat al-rafḍ kāna sa-yakūnu qad aḥalla fī maḍmūn al-waṣiyya al-rābiʿa allatī taqūlu « akrim abāka wa-ummaka » wa-law fa'āla hādā la-ḥusiba ḍālik ʿalayhi ḥaṭīʿa.*

La Vierge Marie est la mère du Christ [...] et il n'a pu refuser aucune demande de la Vierge Marie, sa mère, pendant sa vie terrestre et humaine pour une seule raison, car en cas de refus, il aurait alors bel et bien enfreint le contenu du quatrième commandement qui dit « honore ton père et ta mère » et s'il avait fait cela, cela lui aurait été compté comme un péché.

Il est alors possible de considérer cette combinaison en *kāna sa-yakūnu qad fa'āla* de deux manières : l'apodose antéposée de *law fa'āla*, qui a lui-même une apodose en *la-fa'āla* de facture tout à fait classique et pour laquelle la combinaison en jeu est alors donnée équivalente ; l'apodose d'une protase reconstituée, sur le modèle du système *p, si q* présent dans la phrase, à partir de *fī ḥālat al-rafḍ* « en cas de refus », compris comme *law rafaḍa* « s'il avait refusé ». Il est alors possible de dire que la forme *kāna sa-yakūnu* est pertinente alors qu'elle serait redondante dans le champ de *law*, ce qui offre alors une transition vers les exemples suivants¹⁰³.

Dans l'exemple qui suit en effet, la combinaison *kāna sa-yakūnu qad fa'āla* semble être cette fois-ci utilisée comme apodose d'une protase reconstituée car absente du discours. Cela désignerait une fois de plus cette combinaison comme l'équivalent, si ce n'est formel, du moins de prédilection d'un conditionnel passé¹⁰⁴ :

(37) *wa-aḍāfa al-yāziḡi anna inḡār al-ṭard tasabbaba lahu fī tašawwuhāt ʿalā mustawā ašābiʿ yadihi wa-fī al-amʿāʾ wa-uḡnayhi. wa-kašāfa al-yāziḡi ʿan al-ʿamaliyyāt al-ḡirāḡiyya allatī iḍṭarra ilā iḡrāʾ ihā bi-sabab inḡār al-ṭard, wa-minhā allatī uḡriyat ʿalā mustawā al-amʿāʾ ḥayṭu ašarra ṭabibuhu an yuzīla ḡuzʾ an¹⁰⁵ min al-amʿāʾ allatī kānat qad taḍarrarat ḥayṭu qāla al-yāziḡi anna al-ṭabib al-ḡarrāḡ aḡbarahu annahu law lam yaqum bi-tilka al-ʿamaliyya la-kāna fāraqa al-ḥayāt fī naḡs al-usbūʿ. wa-kāna hadīṭ al-kātib al-awwal li-l-itṭihād al-ištirākī ḍū šuḡūn wa-huwa yatabaddatu ʿan hādīhi al-fatra wa-aḡḍāt*

102. <http://philadelphia.000a.biz/litature/mother.htm?i=1> (dernière consultation le 24 juin 2018).

103. Ce qui présente un certain parallélisme avec (32).

104. <https://www.febrayer.com/256737.html> (dernière consultation le 18 juin 2018).

105. Écrit ḡ-z- sur *alif* au lieu de placer celui-ci, orthographique, à la suite de la *hamza* sur la ligne.

uḥrā wa-minbā wafāt al-malik al-ḥasan al-tānī wa-qāla fī hādā al-ṣadad annahu tāba‘a ġināzat al-malik al-rāḥil min ɗarīḥ muḥammad al-ḥāmis hayṭu wūriya ġuṭmān al-malik al-rāḥil fī al-waqt alladī kāna sa-yakūnu qad fāraqa al-ḥayāt sanat 1973 allatī infağara fihā al-ṭard!

El Yazghi a ajouté que l’explosion du colis lui a provoqué des déformations au niveau des doigts de la main ainsi qu’au niveau interne et à ses oreilles. El Yazghi a évoqué les opérations chirurgicales auxquelles il a été contraint en raison de l’explosion du paquet, et parmi elles celle qui a été menée au niveau des intestins, son médecin s’étant appliqué à en retirer la partie qui avait été atteinte : El Yazghi a dit que le médecin chirurgien l’avait averti que s’il n’avait entrepris cette opération, il aurait perdu la vie la même semaine. Le discours du premier secrétaire de l’union socialiste était à bâtons rompus alors qu’il discutait de cette période et d’autres événements, dont le décès du roi Hassan II. Il a dit à ce propos qu’il avait suivi les obsèques de feu le roi depuis le mausolée de Mohammed V où on avait enterré le corps de feu le roi, au moment où il aurait déjà [dû] quitter la vie en 1973, année durant laquelle a éclaté le colis !

Là encore, une combinaison en *kāna sa-yakūnu qad fa‘ala* (ici *fāraqa*) reçoit la même interprétation qu’une apodose d’un système irréel dans le passé en *la-kāna fa‘ala* (ici également *fāraqa*), cette dernière étant donc l’équivalent de notre conditionnel passé d’emploi modal (« il aurait fait »). Toutefois ici, contrairement à (33), la combinaison en *kāna sa-yakūnu qad fa‘ala* n’est pas l’apodose de ce système, même lointaine. Si elle l’est, c’est d’une protase implicite du type « si la bombe avait été suffisamment forte ». Cela pourrait signer le caractère formel (et non simplement contextuel) d’irréel du passé de cette combinaison.

L’exemple suivant est également intéressant : outre le fait que, comme en (33) et (37), le cadre est celui d’un récit fictif et qu’il s’agit, comme en (37), d’un système hypothétique non corrélatif où la protase restituée est absente du discours mais restituable grâce au contexte, (38) présente de surcroît les deux combinaisons *kāna sa-yaf‘alu* et *kāna sa-yakūnu qad fa‘ala* ensemble¹⁰⁶ :

(38) *awwalan kāna sa-yakūnu ‘umr malikinā fayṣal al-tānī al-āna al-tāsi‘a wa-l-sab‘in min al-‘umr [...] wa-rubba-mā kāna sa-yakūnu qad anğaba ibnahu al-bikr alladī sa-yakūnu waliyya ‘ahdihi fī ‘ām 1960 aw ‘ām 1961, wa-rubba-mā kāna sa-yakūnu ismuhu ḥusayn aw ġāzī al-tānī.*

Tout d’abord, notre roi, Faysal II, aurait maintenant [mais tel n’est pas le cas] soixante-dix neuf ans [...] Peut-être aurait-il donné naissance [mais tel n’a pas été le cas] à son fils aîné lequel serait son héritier en 1960 ou 1961, et peut-être son nom aurait-il été Hussein ou Ghazi II.

Cet exemple, tiré d’un article intitulé *māḍā law baqiya al-ḥukm al-malakī fī al-‘irāq li-ḥadd al-yawm* (« quid de si le régime monarchique était resté en Irak jusqu’à aujourd’hui ? ») est sans ambiguïté quant à son sens : l’auteur de l’article se place dans une dimension fictive d’irréel dans le passé et dans ce cadre, imagine ce qui aurait pu se passer. Dans ce contexte, il utilise

106. http://ayamuna.blogspot.fr/2014/08/blog-post_4.html (dernière consultation le 18 juin 2018).

kāna sa-yaf'alu à deux reprises (ici *kāna sa-yakūnu*) et une fois *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* et sans doute le fait-il de manière contrastive. Concernant cette combinaison, le doute n'est pas de mise et elle est donc à rendre par notre conditionnel passé. Pour ce qui est de celle en *kāna sa-yaf'alu* en revanche, étant formellement ambiguë du fait qu'elle est interprétable en « allait faire » (ici « allait être ») et que cette forme périphrastique permet les deux lectures¹⁰⁷, elle se relit aussi bien comme un conditionnel passé (« aurait été »), que comme un conditionnel présent (« serait »). Cela a la vertu de donner une nouvelle fois à voir que cette dernière forme, dans son emploi modal hypothétique, ne revêt pas que le sens d'un conditionnel passé.

Mais il y a encore plus intéressant. Cette combinaison en *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* apparaît même quand elle n'est *a priori* pas utile : c'est le cas lorsqu'elle constitue l'apodose d'un système hypothétique corrélatif en *law*, là où (*la-*)*fa'ala* aurait suffi¹⁰⁸.

Dans l'exemple suivant, *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* constitue l'apodose de *law*, exemple qui a l'avantage comparatif de montrer en plus un *kāna sa-yaf'alu* d'interprétation en conditionnel présent. Cette interprétation est assurée syntaxiquement par le contraste offert par l'emploi de *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* d'interprétation irréel du passé et lexicalement par « maintenant » (*al-āna*), évitant ainsi de lire « il aurait été maintenant », ce que montrera également (42)¹⁰⁹ :

(39) *wa-l-llābi hādā al-mablağ law tasarraba ḥabaruhu 'an wazir fi ūrübā aw amrikā aw hattā ḡanūb šarq āsiyā kāna sa-yakūnu al-āna fi al-siğn 'alā al-aqall kāna sa-yakūnu qad bada'a al-taḥqīq fihi. law kāna fi kūriyā aw fi al-yābān kāna sa-yakūnu qad intaḥara ba'd tasarrub al-ḥabar bi-sā'atayn.*

Par Dieu ! Cette somme, si son information avait fuité à propos d'un ministre en Europe, en Amérique ou même dans le Sud-Est de l'Asie, il serait maintenant en prison, à tout le moins l'enquête le concernant aurait débuté. S'il était en Corée ou au Japon, il se serait suicidé deux heures après la fuite de l'information.

(40) *rubba-mā law istaqāla al-wālī ba'd al-faḍīḥa allatī 'aṣafat bi-maktabihi kāna sa-yakūnu qad ḥaqqāqa inğāzan ya'ğizu 'anhu al-kaṭīrūn fi al-'ālam*¹¹⁰.

Peut-être que si l'héritier avait abdiqué après le scandale qui a emporté son bureau, il aurait accompli un acte dont beaucoup dans le monde sont incapables.

107. Cf. Larcher, 2007a; Larcher, 2007b; Sartori, 2015a.

108. Même si *la-fa'ala* est en arabe classique ambiguë dans la mesure où elle hésite, selon le contexte, entre irréel du présent et irréel du passé. Un moyen ancien de lever l'ambiguïté est l'utilisation d'une protase en *law kāna fa'ala* pour l'irréel du passé et *law kāna yaf'alu* pour l'irréel du présent.

109. <https://www.alrakoba.net/news-action-show-id-164023.htm> (dernière consultation le 18 juin 2018).

110. <http://sudaneseonline.com/msg/board/480/msg/1427186427/rn/23.html>

et <http://sudaneseonline.com/cgi-bin/sdb/2bb.cgi?seq=print&board=480&msg=1427186427&rn=> (dernière consultation le 24 juin 2018).

Sans ce recours à la combinaison *kāna sa-yakūnu qad fa'ala*, une ambiguïté serait restée telle que la phrase aurait aussi pu se comprendre à l'irréel du présent (« si l'héritier abdiquait... il accomplirait »). *A contrario*, cette même combinaison peut être perçue comme redondante, puisque dans le champ de *law fa'ala*, dans ce qui semble être la traduction arabe d'un roman de littérature jeunesse intitulé *Between Worlds (Entre les mondes)* de Skip Brittenham¹¹¹ :

(41) *law kunnā ta'abḥarnā kunta sa-takūnu qad mutta yā-bunayya wa-lākinna ḥamdan li-llāh 'alā salāmatika.*

Si nous étions arrivés en retard, tu aurais péri fiston ! Mais grâce à Dieu tu es sain est sauf.

De même avec un système hypothétique inversé, l'inversion justifiant l'emploi de la combinaison *kāna sa-yakūnu qad fa'ala*, immédiatement interprétable comme un conditionnel présent, ce que n'est pas *fa'ala*¹¹² :

(42) *ya'taqidu ba'ḍ al-sūriyūn [sic]¹¹³ annanā nuzāḥimuhum wa-li-dālika yanbiḍūnanā yaqūlūna innahu lā mubarrir qāḥir li-natawāḡada hunā, kuntu sa-akūnu qad waṣaltu al-āna ilā almāniyā wa-ba'dahā ilā firansā law lam yaṣīḥū fī al-qīṭār : innahu maḡribī!*

Certains Syriens pensent que nous leur faisons concurrence et pour cela nous repoussent en disant qu'il n'y a pas de justification impérieuse à ce que nous retrouvions ensemble ici. Je serais maintenant déjà arrivé en Allemagne et ensuite en France s'ils n'avaient pas crié dans le train : c'est un Marocain !

On constate donc que le tour *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* se trouve être, dans le cadre d'un système hypothétique corrélatif (39) ou non (33) et (37), l'équivalent de celui en *kāna sa-yaf'alu* dans les mêmes conditions contextuelles (cf. *supra*). Surtout, grâce à (33), on repère ce que nous avons repéré pour *kāna sa-yaf'alu* (cf. *supra*), à savoir que *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* se désigne immédiatement comme un conditionnel (passé), ce que ne fait que contextuellement le *fa'ala* de l'arabe classique. Enfin, grâce aux exemples (39) à (41), on note que même là où elle ne serait pas nécessaire, cette combinaison est utilisée en lieu et place du (désormais trop) neutre *fa'ala* (surtout en l'absence, en arabe contemporain, du *lām al-ḡawāb*).

111. <https://www.wattpad.com/238953142-بيّن-العالمين-أمسك-بيدي> (dernière consultation le 18 juin 2018).

112. <http://arabic.babelmed.net/societe/74-marocco/753-2016-02-12-09-09-25.html> (dernière consultation le 24 juin 2018).

113. Hypercorrection où le scripteur, dans un registre écrit, contrôle son expression pour tendre à la rendre « classique » : il croit corriger son dialecte (où la seule forme de pluriel masculin est en *-īn*) en employant alors ce qui lui semble être « classique » (nommément le pluriel masculin externe nominatif en *-ūn*) mais où, ce faisant, il commet une faute au regard de cette même règle qu'il essaye de suivre.

Des cas difficiles

Je terminerai par l'exposition d'un cas difficile quant à l'interprétation. Il s'agit d'un système hypothétique en *law* correspondant à un irréel du présent de type *law fa'ala...* (*fa-(innahu)*) *sa-yaf'alu*¹¹⁴, mais qui peut s'interpréter ici comme un irréel du passé, temporalisant l'ensemble de ce qui suit dans le passé. Par contre, la combinaison en *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* s'interprète bien, quoi qu'il en soit, en un conditionnel passé (ici modal hypothétique)¹¹⁵ :

(43) *a'taqidu ḥattā law anna mūrāy fāza bi-l-mağmū'a al-rābi'a wa-tamakkana min ta'dīl al-natīğa 2-2 fa-innahu lan yakūna bi-mağdūrihi ikmāl al-mubārāt bi-nafs al-nasaq. akīd annahu kāna sa-yanbāru fī al-mağmū'a al-fāšila wa-l-aḥīra li-annahu bi-kull basāṭa kāna sa-yakūnu qad istanfada ṭāqatabu fī al-mağmū'a al-rābi'a.*

Je pense [que] même si Murray gagnait (avait gagné) dans le quatrième set et était (avait été) en mesure d'égaliser à 2-2, il ne pourrait pas (n'aurait pas pu) continuer le match de la même manière. Ce qui est sûr c'est qu'il s'effondrerait (se serait effondré) dans la dernière manche puisque, tout simplement, il aurait épuisé toute son énergie dans la quatrième manche.

Certes, tout ceci ne s'est pas produit puisque Federer a bien remporté le tournoi de Wimbledon en 2012 par trois manches à une contre Murray, et qu'il n'y a donc pas eu de cinquième et décisive manche où Murray n'aurait pas eu la faculté de continuer le match et se serait effondré puisqu'il aurait épuisé toute son énergie. Mais alors, pourquoi employer ici la tournure *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* au lieu, comme dans celle qui précède immédiatement, de *kāna sa-yaf'alu* si ce n'est pour forcer l'interprétation en un conditionnel passé et rejeter celle, possible ailleurs, en conditionnel présent (« il épuiserait ») ? Autrement dit, cette combinaison en *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* marque bien ici l'antériorité par rapport à *kāna sa-yafa'lu* (c'est parce qu'il aura épuisé ses forces qu'il s'effondrera) et l'ultériorité par rapport à une référence passée (celle de la quatrième manche). Ici, l'emploi simultané des deux formes, *kāna sa-yaf'alu* et *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* doit indiquer à rebours, même dans un contexte fictif (et donc modal hypothétique), que *kāna sa-yaf'alu* ne peut être lu *a priori* en conditionnel passé du français, mais peut aussi l'être au présent. Ce faisant, l'auteur du propos se replace dans le contexte du match, comme en (22), et *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* pourrait y indiquer un futur antérieur des historiens à l'instar de ce qu'elle fait en (31).

Je noterai pour finir cette section consacrée à *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* que les exemples sont exclusivement tirés de l'Internet contrairement à *kāna sa-yaf'alu* qui se trouve aussi en presse écrite *stricto sensu*. Pour être plus précis, sur les 12 exemples concernant *kāna sa-yakūnu qad fa'ala*, de (32) à (43), deux seulement, (32) et (41), sont bien des traductions vers l'arabe, pouvant alors signifier un calque direct par emprunt. Les autres sont authentiquement arabes : (33) est

114. Cf. Sartori, 2010.

115. <http://forum.kooora.com/?t=31006812> (dernière consultation le 18 juin 2018).

une page syrienne sur FaceBook, page semble-t-il légaliste, tout comme le site syrien de (35); (34) est un forum sur l'armée arabe; (36) a tous les atours de l'authenticité; (37) est arabe mais marocain et on pourrait alors éventuellement suspecter une influence du français; (38) est visiblement une page personnelle irakienne (celle d'un dénommé Wisām al-Šālaḡī); (39) est le commentaire d'un internaute soudanais sur un blog soudanais traitant d'al-Bašīr; (40) est lui aussi soudanais¹¹⁶; (42) est visiblement arabe, peut-être syrien; enfin (43) semble aussi n'être qu'arabe.

De deux choses l'une alors : soit la presse écrite proscrit (encore ?) cette combinaison, soit il s'agit d'une innovation encore trop récente, quoique bien visible comme l'attestent les exemples produits, qui n'est donc pas encore passée dans la presse écrite traditionnelle.

Conclusion

Il apparaît que les combinaisons verbales de l'arabe en *kāna sa-* sont bien les équivalents des formes en *r-ait* du français, c'est-à-dire du conditionnel, aussi bien présent que passé, temporel tout autant que modal.

À l'instar de leurs homologues français, les combinaisons *kāna sa-yaf'alu* et *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* sont ambiguës formellement mais non contextuellement. Comme en français, cette ambiguïté se joue entre interprétation modale et temporelle¹¹⁷. La combinaison verbale *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* oscillerait entre un emploi temporel de futur antérieur des historiens, ce que montreraient (31) et (43) et un emploi modal à distinguer pour cette combinaison entre type épistémique, ce que montrerait (32), et type hypothétique d'irréel du passé, ce que montrent (33) à (36) pour le sous-type non corrélatif et (37) à (41) pour le sous-type corrélatif.

Concernant cette combinaison verbale, il n'est pas évident de conclure à un simple calque depuis des langues comme le français ou l'anglais. Il se peut qu'il s'agisse d'un calque depuis le français « aurait fait » ou l'anglais « would have done », formes passées de « aura fait » et de « will have done ». Mais il se peut aussi qu'il s'agisse d'une construction endogène « logique », i.e. justement d'un futur antérieur arabe (*sa-yakūnu (qad) fa'ala*) lui-même transposé dans le passé (*kāna sa-yakūnu (qad) fa'ala*), tout comme c'est le cas dans les deux autres langues citées. La combinaison *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* se désignerait donc tout autant comme un calque que comme une construction endogène « logique ».

Ce qui est sûr, par contre, c'est que ces combinaisons verbales apparaissent aussi bien là où il est pertinent qu'elles le fassent que là où, classiquement, elles ne sont pas requises. Il est pertinent qu'elles apparaissent partout où les autres expressions du conditionnel en arabe risqueraient de ne pas être prises pour telles. C'est typiquement le cas dans les systèmes hypothétiques (en *iḡā* ou *law*) où l'apodose de forme *fa'ala* ou *kāna (qad) fa'ala*, serait susceptible d'être lue comme un passé de forme ET de sens et non comme un conditionnel. Il semble en effet pertinent qu'elles apparaissent lorsque ledit système n'est pas complet (absence de

116. Notons que deux lignes après l'extrait, il repasse en dialecte.

117. Cf. Sartori, 2015a.

la protase, dès lors à reconstituer par le contexte), que la protase est trop éloignée ou encore que cette dernière se trouve postposée par rapport à l'apodose. Dans tous ces cas, il y a en effet un risque d'exposer à deux lectures d'une même forme verbale en *fa'ala* : lecture en passé de forme ET de sens puis relecture comme un conditionnel une fois rencontré l'indice contextuel commandant ladite relecture. Il semble en revanche moins légitime qu'elles apparaissent dans les cas où le système hypothétique est complet, et même quand la protase et l'apodose 1. sont dans le sens *p, si q* et quand 2. elles ne sont pas éloignées l'une de l'autre comme le montre fort bien (39).

De ce dernier point, on peut conclure que la combinaison *kāna sa-yakūnu qad fa'ala*, tout comme son équivalent présent *kāna sa-yaf'alu*, pourrait être perçue comme plus générale dans la mesure où elle s'utilise dans les deux emplois canoniques, temporel et modal, et sous ce dernier, visiblement aussi bien pour le type hypothétique qu'épistémique tandis que les formes traditionnelles de l'arabe classique ne se repèrent que dans le cadre strict d'un système hypothétique corrélatif.

On peut donc ajouter que cette combinaison, comme celle en *kāna sa-yaf'alu*, se désigne plus immédiatement que d'autres formes traditionnelles comme un conditionnel et ce quel que soit le contexte d'énonciation, au contraire de (*kāna*) *fa'ala* qui n'est justement interprétable comme tel que dans le cadre restreint d'un système hypothétique corrélatif. La lecture en est alors facilitée, évitant, quand c'est le cas, des effets de relecture. De là à dire que nous sommes en présence d'une forme à part entière, il y a encore un pas, car, nous l'avons vu, si on peut parfois la considérer ainsi, comme avec (37), ceci n'est pas absolument certain comme le prouve l'analyse des exemples (12) et (18). Il est donc encore trop tôt pour dire que cette combinaison verbale se substituera à la traditionnelle et classique forme neutralisée en (*kāna*) *fa'ala* des systèmes hypothétiques en *law*. De même, j'ai parlé ici de combinaisons verbales au sujet de *kāna sa-yaf'alu* et de *kāna sa-yakūnu qad fa'ala* et non de formes verbales au sens où cela s'entend en français.

Ce qu'il est par contre possible de dire c'est que désormais ces formes apparaissent non seulement partout où *fa'ala* serait susceptible d'être lue comme un passé de forme ET de sens, mais encore dans des contextes où cette lecture serait normalement neutralisée. Dans tous les cas, le système verbal de l'arabe écrit contemporain est à la fois plus riche que ses descriptions ne le donnent à voir, mais aussi plus complexe car non stabilisé.

Bibliographie

Instruments de travail

- Badawi, El-Said (†), Carter, Michael G. & Gully, Adrian, *Modern Written Arabic. A Comprehensive Grammar*, Routledge, Londres, 2004, 2016 (édition révisée par Maher Awad).
- Brown, Christopher & Vlieghe, Hans, *Van Dyck 1599-1641*, Ludion Flammarion, Paris, 1999.
- Buckley, Ronald Paul, *Modern Literary Arabic. A Reference Grammar*, Librairie du Liban, Beyrouth, 2004.
- Corriente, Federico C., *Gramática árabe*, Herder, Barcelone, 1988, 2002 (2^e éd.).
- Grevisse, Maurice, *Le bon usage*, Goosse, André (dir.), DeBoeck & Duculot, Paris, 2001 (13^e éd.).
- El-Ayoubi, Hashem, Fischer, Wolfdietrich & Langer, Michael, *Syntax der arabischen Schriftsprache der Gegenwart. Teil II. Die Verbalgruppe*, Berbeitet von Dieter Blohm une Wolfdietrich Fischer, Otto Harrassowitz, Wiesbaden, 2010.
- Holes, Clive, *Modern Arabic: Structures, Functions and Varieties. Revisited Edition*, Georgetown University Press, coll. Georgetown Classics in Arabic Language and Linguistics Series, Washington D.C., 1995, 2004.
- Imbert, Frédéric, *L'Arabe dans tous ses états! La grammaire arabe en tableaux*, avec la collaboration de Catharina Pinon, Ellipses, Paris, 2008.
- Kanafānī, Ġassān, 'Ā'id ilā ḥayfā, Mu'assasat al-Abḥāt al-'Arabiyya, Mu'assasat Ġassān Kanafānī al-Ṭaqāfiyya, Beyrouth, 1969, 2001 (5^e éd.).
- Kouloughli, Djamel Eddine, *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Pocket, Langues pour tous, Paris, 1994.
- Larcher, Pierre, *Le système verbal de l'arabe classique*, Presses Universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 2003, 2012 (2^e édition revue et augmentée).
- Larcher, Pierre, *Syntaxe de l'arabe classique*, Presses Universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 2017.
- McCarus, Ernest N., *English Grammar for Students of Arabic: The Study Guide for Those Learning Arabic*, The Olivia and Hill Press, Ann Arbor, 2007.
- Neyreneuf, Michel & Al-Hakkak, Ghalib, *Grammaire active de l'arabe*, Le Livre de Poche, Paris, 1996.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe & Rioul, René, *Grammaire méthodique du français*, Quadrige, PUF, Paris, 1994, 2004 (3^e éd.).
- Ryding, Karin C., *A Reference Grammar of Modern Arabic*, Cambridge University Press, Cambridge, 2005.
- Sartori, Manuel, *Manuel de conjugaison du verbe en arabe. Précis analytique et synthétique de conjugaison en arabe classique et standard*, Diacritiques Éditions, Marseille, 2017b.
- Schulz, Eckehard, Krahl, Günther & Reuschel, Wolfgang, 2008 [2000]. *Lehrbuch des modernen Arabisch*. New York: Cambridge University Press; translated by Cambridge University Press. 1996. *Standard Arabic. An elementary-intermediate course*. Langescheidt KG.
- Van Der Stighelen, Katlijne. 1998. *Van Dyck*. Tiel: Uitgeverij Lannoo; translated by Françoise Everaars-Reisner. *Van Dyck*. Paris, Gallimard. coll. Maîtres de l'art, 1999.

Études

- Abouda, Lotfi, « Le conditionnel: temps ou mode? Arguments syntaxiques », *Revue Romane* 32, 2, 1997, p. 179-198.
- Abouda, Lotfi, « Les emplois journalistique, polémique, et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire » in Dendale, Patrick & Tasmowski, Liliane (éd.), *Le conditionnel en français*, Recherches Linguistiques 25, Université de Metz, Klincksieck, Paris, 2001, p. 277-294.
- Abouda, Lotfi, « Deux types d'imparfait atténuatif » in Haillet, Pierre Patrick (dir.), *Langue française* 142, 2004, p. 58-74.

- Anscombre, Jean-Claude, « L'imparfait d'atténuation : quand parler à l'imparfait, c'est faire » in Haillet, Pierre Patrick (dir.), *Langue française* 142, 2004, p. 75-99.
- Barbet, Céline & De Saussure, Louis, « Présentation : modalité et évidentialité en français » in Barbet, Cécile & Saussure, Louis de (dir.), *Langue française* 173, 2012, p. 3-12.
- Berthonneau, Anne-Marie & Kleiber, Georges, « Imparfait de politesse : rupture ou cohésion ? », *Travaux de linguistique* 29, 1994, p. 59-92.
- Bres, Jacques, « Le conditionnel n'existerait pas, il faudrait l'inventer... Parcours, propositions. De la morphologie à la sémantique grammaticale » in Castro, Camino Álvarez, Bango De La Campa, Flor Ma & Donaire, María Luisa (éd.), *Liens linguistiques. Études sur la combinatoire et la hiérarchie des composants*, 2010a, p. 201-226.
- Bres, Jacques, « Robert aurait pris sa retraite et passerait du bon temps... Du conditionnel dit journalistique » in Maury-Rouan, Claire (dir.), *Regards sur le discours*, Presses de l'université de Provence, Aix-en-Provence, 2010b, p. 15-33.
- Bres, Jacques, « Conditionnel et ultériorité dans le PASSÉ : de la subjectivité à l'objectivité », *Congrès mondial de linguistique française*, Lyon, 2012, p. 1719-1730.
- Bres, Jacques, Azzopardi, Sophie & Sarrazin, Sophie (dir.), *Ultériorité dans le passé, valeur modales, conditionnel*, dossier des *Faits de langues* 42, 2, 2012.
- Bruweleit, Stefan, *Aspect, Tense and Action in the Arabic Dialect of Beirut*, *Studies in Semitic Languages and Linguistics* 79, Brill, Leiden, Boston, 2015.
- Caudal, Patrick, « Relations entre temps, aspect, modalité et évidentialité dans le système du français » in Barbet, Cécile & Saussure, Louis de (dir.), *Langue française* 173, 2012, p. 115-129.
- Coltier, Danielle & Dendale, Patrick, « Discours rapporté et évidentialité : comparaison du conditionnel et des constructions en selon N » in Lopez Muñoz, Juan Manuel, Marnette, Sophie & Rosier, Laurence (dir.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, L'Harmattan, Paris, 2004, p. 587-597.
- Dendale, Patrick, « Le conditionnel de l'information incertaine : marqueur modal ou marqueur évidentiel ? », *Actes du XX^e Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Université de Zurich, 6-11 avril 1992, Francke Verlag, Tübingen, 1993, p. 164-176.
- Dendale, Patrick, « Les problèmes linguistiques du conditionnel français » in Dendale, Patrick & Tasmowski, Liliane (éd.), *Le conditionnel en français*, *Recherches Linguistiques* 25, Université de Metz, Klincksieck, Paris, 2001, p. 7-18.
- Dendale, Patrick & Tasmowski, Liliane (éd.), *Le conditionnel en français*, *Recherches Linguistiques* 25, Université de Metz, Klincksieck, Paris, 2001.
- Dixon, Wallace E., *Twenty Studies That Revolutionized Child Psychology*, Prentice Hall, Upper Saddle River, NJ, 2003.
- Donaire, María Luisa, « La mise en scène du conditionnel ou quand le locuteur reste en coulisses », *Le français moderne* 66, 2, 1998, p. 204-227.
- Gosselin, Laurent, « Relations temporelles et modales dans le conditionnel journalistique » in Dendale, Patrick & Tasmowski, Liliane (éd.), *Le conditionnel en français*, *Recherches Linguistiques* 25, Université de Metz, Klincksieck, Paris, Le conditionnel en français, 2001, p. 45-66.
- Guentchéva, Zlatka, « Degrés de distanciation énonciative » in Ouattara, Aboubakar (dir.), *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs. Théories et applications*, Ophrys, Gap-Paris, 2003, p. 171-183.
- Haillet, Pierre Patrick, « Le conditionnel d'altérité énonciative et les formes du discours rapporté dans la presse écrite », *Pratiques* 100, 1998, p. 63-79.
- Haillet, Pierre Patrick, *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Ophrys, Paris, 2002.
- Haillet, Pierre Patrick, « Discours journalistique et représentations discursives : à propos d'un type d'emploi du conditionnel » in Toumi, F., Daghami, F. & Amsidder, A. (dir.), *Le changement entre stratégie médiatiques et pratiques communicatives citoyennes*, Souss Impression Édition, Agadir, 2014, p. 172-180.
- Isaksson, Bo, « Expressions of Evidentiality in Hebrew and Arabic » in Johanson, Lars & Utas, Bo (éd.), *Evidentials. Turkic, Iranian and Neighbouring Languages*, *Empirical Approaches to Language Typology* 24, Bossong, Georg & Comrie, Bernard (dir.) Mouton de Gruyter, Berlin, New York, 2000, p. 383-399.

- Kronning, Hans, « Le conditionnel épistémique : propriétés et fonctions discursives » in Barbet, Cécile & Saussure, Louis de (dir.), *Langue française* 173, 2012, p. 83-97.
- Larcher, Pierre, « Le “segmentateur” *fa-(inna)* en arabe classique et moderne », *Kervan-Rivista internazionale di studi afroasiatici* 3, 2006, p. 51-63.
- Larcher, Pierre, « L’arabe classique : trop de négations pour qu’il n’y ait pas quelques-unes de modales » in Touratier, Christian & Zaremba, Charles (dir.), *La Négation*, Travaux Linguistiques du CLAIX 20, Publications de l’Université de Provence, Aix-en-Provence, 2007a, p. 69-90.
- Larcher, Pierre, « Compte rendu de *Le Système verbal de l’arabe comparé au français. Énonciation et pragmatique* de Albert Abi Aad, Préface de Michel Le Guern, Maisonneuve et Larose, Paris (2001), 186 p. » *Arabica* 54, 4, 2007b, p. 600-602.
- Larcher, Pierre, « Une occurrence ancienne de la structure *kāna sa-yaf’alu* en arabe écrit » in Lutz, Edzard (éd.), *Arabic and Semitic Linguistics Contextualized. A Festschrift for Jan Retsö*, Harrassowitz, Wiesbaden, 2015, p. 198-213.
- Leeman, Danielle, « Pourquoi ne peut-on combiner *si* et le conditionnel ? » in Dendale, Patrick & Tasmowski, Liliane (éd.), *Le conditionnel en français*, Recherches Linguistiques 25, Université de Metz, Klincksieck, Paris, Le conditionnel en français, 2001, p. 211-230.
- Martin, Robert, « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? (à propos du futur et du conditionnel français) » in Martin, Robert & Nef, Frédéric (dir.), *Langages* 64, 1981, p. 81-92.
- Merle, Jean-Marie, « De la projection hypothétique à l’atténuation – le conditionnel français vs. *WOULD + BV* » in Guillemin-Flescher, Jacqueline (dir.), *Linguistique contrastive et traduction* 4, Ophrys, Paris, 1998, p. 117-185.
- Merle, Jean-Marie, « Les énoncés au conditionnel « journalistique » : un cas particulier de Style indirect libre ? », *Bulletin de la Société de stylistique anglaise* 2004, p. 229-248.
- Pinon, Catherine, « Dire ce qui ne s’est pas produit : *kāna sa-yaf’alu* (il aurait fait ; il allait faire / he would have done ; he was going to do) en arabe contemporain », *Arabica* 62, 2-3, 2015, p. 361-384.
- Revaz, Françoise, « Le présent et le futur « historiques » : des intrus parmi les temps du passé ? », *Le français aujourd’hui* 139, 2002, p. 87-96.
- Sartori, Manuel, « Pour une approche relationnelle de la conditionnelle en arabe littéraire moderne », *Arabica* 57, 1, 2010, p. 68-98.
- Sartori, Manuel, « Les emplois du tour *kāna... sa-/sawfa yaf’alu* en arabe écrit contemporain », *AnIsl* 49, 2015a, p. 193-220.
- Sartori, Manuel, « *Sawfa lā/lan yaf’al-* et *lā/lan sawfa yaf’al-* : étude de cas pour une grammaire didactique et renouvelée de l’arabe moderne », *Journal of Arabic and Islamic Studies* 15, 2015b, p. 1-17.
- Sartori, Manuel, « Compte rendu de *Aspect, Tense and Action in the Arabic Dialect of Beirut* de Stefan Bruweleit, E.J. Brill, Leyde (2015), XII + 271 p. ISBN : 9789004287532. Prix : 115 €, *BCAI* 31, 2017a, p. 16-23.
- Sartori, Manuel, « Syntaxe des conditionnelles partielles en *man* de l’arabe écrit contemporain », *BEO*, article à paraître.
- Vetters, Carl, « Le conditionnel : ultérieur du non-actuel » in Dendale, Patrick & Tasmowski, Liliane (éd.), *Le conditionnel en français*, Recherches Linguistiques 25, Université de Metz, Klincksieck, Paris, 2001, p. 169-207.

